L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 28 MARS 1854.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & COMP.
Editeurs-Propriétaires:
E. F. WEISSE. N. DUFOUR.
E. DUVERGER. S. HARBY.
N° 63, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 28 MARS.

RETOURS D'ELECTION.

Le dépouillement des votes du scrutin n'étant pas encore terminé au moment de faire passer un des côtés du journal sous presse, nous renvoyons nos lecteurs à notre partie anglaise pour les retours d'élection qui pourront nous parvenir pendant le reste de cette nuit.

L'ELECTION.

L'élection d'hier a été conduite au-dessous de la rue du Canal avec le plus grand calme. Nous n'avons entendu parler d'aucune scène de violence, et les électeurs ont pu librement voter. Au dessus de la rue du Canal il y a eu beaucoup plus d'animation. Tous les citoyens s'étaient donné rendez-vous aux polls et bon nombre y restaient pour surveiller les opérations. Quelques bateaux ont été le théâtre de déplorables scènes de violence. Nous apprenons que deux hommes ont été tués dans le poll du 7e precinct. Des bullies avaient de bonne heure pris possession de ce bureau et en chassaient les partisans de la Réforme qui osaient contester le vote des électeurs frauduleux qui se présentaient. Aussi ces derniers y arrivaient ils en phalanges serrées, et l'on votait avec une telle rapidité que le résultat promettait d'être formidable.

Cependant un nombre considérable de citoyens, désireux de protéger la sincérité du scrutin, ayant appris ce qui se passait dans le 7e precinct, s'y rendirent en toute hâte. La salle fut bientôt pleine et les nouveaux venus furent bon malgré les constantes agressions des perturbateurs. Vers quatre heures une bande de rowdies conduite par un individu nommé MOCKLER, dont le frère avait été tué [illegible] se précipita dans la salle pour en chasser les amis de l'ordre, du droit et de la justice. Ceux-ci se défendirent, et au milieu de la mêlée générale qui s'ensuivit MOCKLER tomba mortellement frappé. Peu après un nouvel assaut fut livré par une bande de gens sans aveu aux citoyens qui se trouvaient dans l'intérieur du poll, et une nouvelle victime fut emportée. La responsabilité de ce double meurtre retombe tout entière sur les perturbateurs.

Nous apprenons au moment d'aller sous presse qu'une rixe a eu lieu hier soir dans le [illegible] precinct et que le chef de la police, O'Leary, a été grièvement blessé.

M. FILLMORE.

C'est aujourd'hui que doit avoir lieu la réception de l'ex-président Fillmore. L'hôte distingué que possède en ce moment notre ville se rendra ce matin à 9 heures, accompagné du comité d'arrangements et des autorités de la ville, à bord du bateau à vapeur Robert J. Ward, qui l'attendra à l'extrémité supérieure de la ville pour redescendre ensuite jusqu'au champ de bataille. M. Fillmore pourra de la sorte avoir une excellente vue de la Nouvelle Orléans. A son retour le bateau atterrera au pied de la rue du Canal, où se formera un cortège qui parcourra les rues de la ville dans l'ordre indiqué au programme. M. Fillmore sera harangué dans le salon de l'Hôtel St Charles et recevra ensuite les citoyens.

INDUSTRIE SUCRIERE.

L'île de Cuba ne paraît pas destinée à rester sous la domination de l'Espagne. Cette puissance la perdra selon toute probabilité comme elle a déjà perdu le Mexique et toutes ses provinces de l'Amérique du Sud. Elle [illegible] avec un peu d'habileté [illegible] échappera, mais [illegible] à la Havane [illegible] les occasions [illegible] cubanaise et [illegible] gouvernement américain.

Les différends entre les deux pays se multiplient, et il est évident que sans la prudence et la modération de la dernière administration, des conflits [illegible] une explosion. Mais un gouvernement démocrate qui est moins enclin [illegible] prétexte pour [illegible] annexer à la république une partie de territoire. Nous [illegible] l'Espagne [illegible] bien de rester [illegible] à Cuba la [illegible]. Depuis M. Pierce a [illegible] entre le capitaine général et [illegible] l'Espagne [illegible] Madrid [illegible] les difficultés qui peuvent [illegible] entre l'administration cubanaise et les Etats-Unis. C'est à la Havane ou à Washington [illegible].

Le président n'a pas tort, mais comme les [illegible] Espagne, habite [illegible] intéressée. Les [illegible] de Sa Majesté Catholique [illegible] la question avec [illegible] dehors ou toute en [illegible] sera pas [illegible] capitaine général de Cuba qui [illegible] pouvoir discrétionnaire [illegible].

Il est facile de prévoir que [illegible] Cuba à même de [illegible] indépendance [illegible] l'annexion, car [illegible] possible [illegible] l'Union [illegible].

Il [illegible] est dit au [illegible] du sucre [illegible] Etats-Unis [illegible] de notre Etat [illegible] ces derniers.

Commençons d'abord par convenir que Cuba [illegible] de sucre [illegible] planteurs de la Louisiane [illegible] le prix de la [illegible] assurément des projets de la métropole.

[illegible] de Cuba annexée, [illegible] le produit [illegible] et ce sucre entrerait [illegible] divers Etats de l'Union. Ce [illegible] planteurs de la Louisiane. Mais cette concurrence n'existe-t-elle pas aujourd'hui? On nous répondra peut-être que les sucres de la Havane sont frappés d'un droit de 30 pour cent, mais ce droit est calculé sur la valeur de la denrée à la Havane, de sorte qu'il est extrêmement facile d'envoyer ici des sucres réduits de 30 pour cent. C'est ce qui se pratique déjà dans le commerce des vins, des soieries, de l'orfèvrerie et de bien d'autres articles. On sait aussi que nombre de maisons d'importation font venir de la Havane les mélasses qui ne sont frappées que d'un droit presque nominal. Ces mélasses épaisses par une cuisson prolongée sont du sucre liquéfié et [illegible] évaporation les cristallise.

Eh bien! ces sucres obtenus à si bon marché sont livrés à la consommation! Non, ils sont envoyés aux raffineurs qui les blanchissent et les [illegible] comme sous cette nouvelle forme ils [illegible] prix beaucoup plus élevé [illegible] faire concurrence aux sucres de la Louisiane. Maintenant nous dirons que si les sucres bruts obtenus des mélasses de Cuba n'entrent pas dans le commerce, c'est qu'ils ont un goût particulier qui les fait repousser des consommateurs. Ceux-ci préfèrent les sucres bruts de la Louisiane dont la saveur est infiniment plus agréable. Dans l'Ouest, on admet tant que les sucres bruts de la Louisiane continueront plus cher que les sucres bruts de Cuba, on n'hésiterait jamais à donner la préférence aux premiers.

Deux raisons nous portent donc à croire que l'annexion ne serait pas fatale à l'industrie sucrière de cet Etat. La première, c'est que le tarif actuel est une protection illusoire qu'on le supprimant on ne modifierait guère la position de nos planteurs. La seconde, c'est que nos sucres, supposer qu'ils fussent plus chers, seraient un prix un peu plus élevé, seront toujours préférés, pour la consommation ordinaire, à ceux de la Havane. Et puis si le droit qui frappe ces derniers vient un jour à être supprimé, il restera le fret et l'assurance pour rendre moins considérable la différence de prix dans les produits des deux pays.

Ce n'est pas tout. Cuba a déjà un marché pour ses sucres, et ce marché, où il ne rencontre pas de concurrence, lui sera toujours plus avantageux que celui des Etats Unis. Une nous enverra ses produits raffinés, mais son muscovado continuera à être expédié en Europe, où il ne peut manquer de commander un prix plus élevé que les sucres divers placés de l'Union.

Encore une observation avant de clore cet article. L'annexion aura, dit-on, pour résultat d'augmenter la production du sucre à Cuba. C'est vrai, mais elle mettra en même temps un terme à la traite des noirs et, en limitant le nombre des esclaves à Cuba, en fixera la valeur. Un esclave au lieu de coûter $400 ne tardera pas à coûter comme ici $1,000. Le prix du sucre devra augmenter proportionnellement, et en augmentant se rapprocher d'avantage de celui des sucres louisianais.

Nous aurons occasion de revenir sur cet important sujet.

COURSES DE LA METAIRIE—Les courses de la Métairie s'ouvrent aujourd'hui. Plusieurs chevaux de grande réputation prendront part à la lutte. La première course a fournir est d'un mille et l'enjeu est de $300. La seconde course est de deux milles; enjeu, $500. Elle offrira un grand intérêt à cause de quelques uns des chevaux qui y figureront. Le lice sera ouverte à 3 heures, quelques temps qu'il fasse. Voir aux avis.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES
Transmises à l'Abeille.

MARCHÉ DE CINCINNATI—25 mars—Le marché aux farines est languissant—Ventes à $6 35. Le sucre est en demande ferme à 4 1/4 et 5 1/4 la qualité fair à prime.

MARCHÉ DE NEW-YORK, 27 mars—La farine est en bonne demande et il a éprouvé une hausse de 18 3/4 cents le baril. Vente Ohio à $7 75; de maïs à 82 et 85.

NEW-YORK, 25 mars—Le steamer Northern Light est arrivé de San Juan avec $700,000 en or.

Le marché au coton s'est clos à une baisse de 1/4 à 1/2 cent durant la semaine. Vente de café Rio à 12 1/4. La farine a éprouvé une nouvelle hausse; des marques Ohio ont été payées $7 68 3/4; ventes de porc à $13 le prime et $15 37 1/2 le mess.

RIVIERE OHIO—Louisville, 25 mars—La rivière continue à baisser et il y a maintenant 7 pieds 10 pouces d'eau au canal.

Les steamers Eliza, Delta et Noble sont arrivés de la Nlle-Orléans.

Louisville, 27 mars—La rivière baisse, et il y a à peine 8 pieds d'eau au canal. Le steamer Mary-Hunt est arrivé de la Nlle-Orléans samedi soir. L'Eclipse et le Madison sont partis pour ce port. Le Councellor et le St-Clair sont arrivés hier.

CINCINNATI, 27—Ventes de farine à $3 30 et 6 40. Le whiskey est languissant et baisse; ventes aujourd'hui à 20 cts. Le porc se vend $12 le baril.

GRAND INCENDIE—Pittsburg, 27 mars—Un terrible incendie a éclaté à Birmingham, en face de notre ville. Plus de cent maisons ont été consumées. On estime la perte à $200,000.

PERTE DE DEUX BATEAUX—St Louis, 27 mars—Le steamer Federal Arch, [illegible] Cincinnati, [illegible] à environ 30 milles au-dessus de cette ville, vendredi soir.

NATCHEZ, 27 mars—Le steamer Monroe, allant de Yazoo City à la Nlle Orléans, a sombré à 5 milles au-dessus de cette ville, hier soir. Quinze à vingt personnes ont péri.

MEXIQUE.

Notre correspondance mexicaine ne nous est point parvenue. Nous la remplaçons par la lettre suivante qui nous a été communiquée, et qui sera lue avec intérêt:

Mexico, le 19 mars 1854.

Monsieur et ami,

L'horizon commence à s'obscurcir. L'étoile funeste de Santa Anna pâlit de jour en jour, d'heure en heure, de minute en minute. Voulant singer Louis Napoléon il le copie en tout ce qui porte malheur à son pays, mettant dans l'oubli tout ce qu'il pourrait faire en faveur de la société mexicaine, digne d'un meilleur sort.

Santa Anna est parti le 16 courant pour le Sud, dans le but de diriger les opérations militaires contre le général Alvarez. Toutes les probabilités sont que le nouveau petit Napoléon du Mexique va trouver son Waterloo dans les montagnes inaccessibles de l'Etat de Guerrero.

On a transmis de la Nlle Orléans l'avis au gouvernement de Santa-Anna que M. Ceballos, ex-président de la république, faisait imprimer les communications officielles échangées entre lui et Santa Anna au sujet de son refus d'appartenir à l'ordre de Guadalupe, et avec l'intention de les envoyer et de les faire circuler au Mexique. Or, comme la dernière communication de M. Ceballos est un résumé exact de l'histoire de Santa Anna (histoire des plus sales et dégradantes), vous devez bien penser que le dictateur n'a omis aucun moyen, excepté les égaux, pour que la correspondance de M. Ceballos soit saisie et brûlée par les commandants militaires de tous les ports. Il a ordonné à ces mêmes fonctionnaires, dans le cas où M. Ceballos se présenterait dans un port quelconque de la république, quoiqu'en relâche, de l'arrêter immédiatement et de le soumettre à un jugement sommaire dans le but de l'envoyer chercher sa réconciliation avec Dieu, ne pouvant pas l'obtenir ici bas avec le dictateur.

En effet, le gouvernement a reçu hier une dépêche télégraphique du général Corona, commandant de Vera-Cruz, annonçant que la correspondance de M. Ceballos est arrivée par le dernier voyage du Texas. Corona a écrit qu'il a religieusement exécuté les ordres de Son Altesse.

En outre des avis antérieurs envoyés au gouvernement, il a été transmis de la Nlle Orléans à la douane de Vera Cruz de minutieuses informations touchant la couleur du papier imprimé, celle des enveloppes, le chiffre de M. Ceballos, la forme et la quantité des paquets, les adresses de deux mains différentes, etc., etc. On a même écrit que le second envoi que ferait M. Ceballos de 2,000 exemplaires irait dans des petites boîtes de biscuits.

Je ne dois pas passer sous silence un fait du plus grand intérêt: dans un dîner composé de jeunes gens mexicains un d'eux nommé Mota a porté le toast suivant: "Je bois pour que la main qui puisse écrire le nom Libertés avec le sang de la tête de Santa-Anna."—Ce toast a valu une récompense à son auteur. Quelques jours après il était à la chaîne avec les criminels condamnés à nettoyer et à entretenir les rues de la Capitale.—Cet acte a ému au plus haut degré la population de la ville, qui venait par groupes donner des témoignages de sympathie au condamné, lequel, [illegible] a été envoyé au ministère quelques jours après.

Les généraux Garcia, Conde et Mañon, hommes très honorables sous tous les rapports, ont été exilés.

J'oublais de vous dire que le général S. Blanco, ex-ministre de la guerre de l'ex-président Ceballos, est le même qui, comme aide-de-camp de Santa-Anna, a signé l'ordre de faire fusiller son ancien ami Ceballos dans le cas qu'il se présenterait sur le territoire mexicain.

Votre dévoué ami,

Voici maintenant une lettre fort importante adressée d'Acapulco. Nous croyons devoir taire le nom de la personne qui l'a reçue et qui a eu l'obligeance de nous la communiquer.

ACAPULCO, 8 mars 1854.

Le 1er de ce mois a éclaté dans le Sud la révolution qui doit renverser Santa-Anna et le parti avec lequel il s'est ligué. Le général Alvarez est à la tête du mouvement; Moreno et Villareal le secondent. Je me charge du commandement de cette place, et [illegible] peuvent et en toute sûreté. Je ne vous [illegible] par l'exemplaire ci-joint du plan, car l'imprimeur ne pourra nous le livrer qu'après-demain. Le tout se réduit cependant à détruire le tyran, à convoquer un congrès qui reconstitue le pays, à assurer aux Mexicains la liberté et à l'abolir le commerce.

Il n'y a pas encore eu de rencontre entre les parties belligérantes, mais j'apprends que la dernière action s'engagera d'ici à quinze jours à Chilpancingo où se trouvent, et qu'elle est probablement favorable [illegible] compte 6,000 et au plus [illegible] le prolongement [illegible] de bons soldats, et la plupart occupent des positions honorables.

N'oubliez pas de communiquer ceci aux amis et de faire tous vos efforts pour les engager à défendre notre cause.

VENTE DE STOCK—Les actions de banque et autres appartenant à la succession de Judah Touro, ont été vendues hier à l'encan par M. Barnett Jr et Fierro.

Voici les prix qu'elles ont commandé:

52 actions du chemin de fer Pontchartrain	$70 par action	
5 actions du télégraphe entre la Nlle Orléans et Washington,	$25	do
24 act de l'Institut des Artisans	$1 50	do
40 act Banque des Artisans,	100 25	do
20 act Banque de la Louisiane	142	do
20 act. do	142 25	do
100 act Banque de l'Union vieux stock	37 1/2	do
1 bon de l'Etat de la Louisiane de $1000 portant 6 pour cent d'intérêt,	$925	do
24 bons de l'église St Louis, de $1000 chacun, portant 8 pr. cent d'intérêt,	98 1/2	do
1 bon de l'Eglise du Christ,	250	do

THEATRE D'ORLEANS—Ce soir, au théâtre d'Orléans, la Reine de Chypre, par Laffont, Hordas, Beckers, Betout et Mlle Borghèse.

M. FILLMORE, invité par l'administration à assister à la représentation, a répondu qu'il serait présent.

CONCERT DE MME SONTAG—Mme Sontag donne aujourd'hui son dernier concert. Le programme est composé de telle façon qu'il sera difficile aux admirateurs de ce magnifique talent de ne pas se rendre tous dans la salle des Odd-Fellows. Mme Sontag chantera le célèbre chant suisse,—Within a mile of Edinboro',—le morceau de grâce de Robert le Diable,—un air de la Favorite, et un alegro que Bottesini a composé expressément pour elle. Mlle Camille Urso jouera deux grandes fantaisies sur le violon. Le prix des billets pour toutes les parties de la salle est fixé à une piastre. Ils sont en vente au magasin de musique de Werlein, rue du Camp.

OPERA ITALIEN—Demain soir au Théâtre St Charles, l'Elisir d'Amore. C'est la dernière fois que Mme Sontag chantera dans l'opéra, à la Nlle Orléans.

CAMILLE URSO—Concert d'adieu.—Nous apprenons avec plaisir que Mme Sontag a offert de seconder Mlle Camille Urso dans un grand concert d'adieu que doit donner cette jeune et charmante artiste. Le concert aura lieu jeudi 30 du courant, dans la salle des Odd Fellows, et ce sera la dernière fois que Mme Sontag se fera entendre parmi nous. Elle chantera dans un duo pour voix et violon, la partie instrumentale étant confiée à la bénéficiaire. Le duo dont il s'agit est le célèbre Souvenir des Pyrénées par Vieuxtemps. Plusieurs artistes justement renommés seconderont également Mlle Urso, et nous ne doutons pas que la soirée ne soit une des plus brillantes de la saison.

CONGRES.

SENAT—20 mars—Le bill de Nebraska donne incidemment lieu à un débat sur la portée d'un amendement de M. Badger.

M. Seward présente plusieurs pétitions priant le gouvernement d'exercer son influence pour obtenir que les citoyens des Etats Unis puissent exercer librement à l'étranger le culte auquel ils appartiennent.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANS.—M. Bocock, du comité naval, rapporte une résolution conjointe relative aux approvisionnemens de la marine.

M. Campbell présente une résolution ordonnant au comité chargé de voir au moyen de retrouver l'argent livré au Dr Gardner, de s'informer aussi si le gouvernement ne pourrait pas recouvrer l'argent qu'ont touché ceux de nos ministres à l'étranger qui n'ont jamais rempli leurs fonctions.

Le reste de la séance n'offre pas d'intérêt.

FLIBUSTIERS—Minagas, président de Venezuela, déclare dans son dernier message au Congrès qu'il a les meilleures raisons de croire que l'on organise aux Etats-Unis une expédition destinée à envahir le Venezuela. Le Congrès, à la suite de cette révélation, a accordé au président des pouvoirs extraordinaires. Il a autorisé à négocier un emprunt de deux millions de piastres et lui a ordonné d'organiser une armée de dix mille hommes.

LOUISIANE.

—La Minerve de Thibodeaux annonce que la récolte de pêches, d'oranges et de prunes sera, d'après les apparences du moment, fort abondante cette année. Les arbres sont couverts de fleurs et la végétation est vigoureuse. La température est extrêmement douce.

—Une forte crue s'est déclarée dans le bayou Lafourche. On craint que la levée ne cède sur quelques points.

—La Gazette de Caddo nous apprend que le temps est propice aux travaux agricoles dans le nord de l'Etat.

—Les voyages entre la Nlle-Orléans et les Attakapas se font maintenant avec une grande rapidité grâce à l'élévation des eaux dans le bayou Plaquemine.

—Aux dernières dates le fleuve montait rapidement en face d'Iberville. L'état sanitaire de la paroisse est parfait.

UNE RIXE SANGLANTE A NEW-HAVEN.—Il existe depuis longtemps des sentiments d'animosité entre une certaine classe de la population de New Haven et les étudiants des nombreux collèges dont s'enorgueillit cette ville classique. Plusieurs fois déjà le Courrier des Etats Unis, cet antagonisme s'est traduit en attaques et en scènes tumultueuses. Jeudi dernier, entr'autres, le désordre auquel se sont livrés deux groupes ennemis, est devenu si grand, que la police s'est vue forcée d'intervenir, et un Irlandais, du nom de Patrick O'Neil, a été arrêté. Sur sa promesse de ne plus se mêler à de pareilles rixes, le prisonnier a été relâché quelques heures après. Dès le lendemain soir, néanmoins, il se montrait un des plus ardents au milieu d'une foule tumultueuse, stationnée en face de l'Athenæum d'Homan, pour attendre la fin du spectacle et insulter les collégiens qui s'y trouvaient dans la salle.

Les étudiants n'ont pas plus tôt paru dans la rue, que les sifflets, les cris et les insultes les plus provocantes ont retenti de tous côtés. Les agresseurs ne s'en sont pas tenus là; ils se sont mis à lancer des pierres et des briques à leurs adversaires. Dans Temple street, enfin, la mêlée était devenue générale. Des agents de police, accourus sur les lieux, ont fait de vains efforts pour mettre fin à cette scène. Des coups de pistolet partaient du milieu de la bande des étudiants; le nombre des blessés augmentait de part et d'autre et l'affaire prenait une tournure sanglante. Tout à-coup, un étudiant, un poignard à la main, s'élance sur O'Neil et lui plonge son arme dans la poitrine. La victime chancelle et tombe sur le pavé; on la transporte au bureau de police où quelques minutes après, elle expire. Cette mort n'a fait que redoubler l'acharnement de l'attaque et de la défense. Les perturbateurs ont sonné le tocsin et, munis de deux canons, ils se sont transportés sur la place publique, résolus à battre en brèche un des bâtiments de l'Université. Les professeurs, les autorités municipales et la partie tranquille de la population, s'étaient heureusement rassemblés et avaient formé des patrouilles. Les uns se dispersant dans la foule, l'ont exhortée à s'éloigner; les autres, prêtant main forte à la police, ont opéré des arrestations. Ces efforts ont eu un plein succès et avant la fin de la soirée la rixe était terminée. Malgré les recherches les plus actives on n'a pu encore ni découvrir les meneurs de l'attaque ni l'individu coupable de la mort d'O'Neil.

FEUILLETON.

LA FAMILLE JOUFFROY.

XXI.

La comtesse Villetaneuse, en entendant annoncer chez elle le prince Charles Maximilien, qu'elle croyait parti pour un voyage en Orient (pérégrination lointaine entreprise dans l'espoir de se distraire de son amour, selon le fragment de lettre reçu par Clara), la comtesse de Villetaneuse tressaillit, rougit, moins frappée de l'arrivée si imprévue de l'Altesse que de cette pensée funeste, mais instinctive et presque involontaire, qui domina toutes les autres:

—J'ai subi aujourd'hui des humiliations, des hontes, des dédains cruels: ces nobles dames m'ont reproché la bassesse de mon origine; mon mari m'outrage à la face de tous; le prince me vengera.... il m'aime!

Désormais rassurée, triomphante à son tour, la jeune femme redressa fièrement le front; ses yeux, naguère voilés par des larmes contenues, brillèrent d'un éclat fiévreux, fiévreux comme la légère rougeur qui ranima les roses de son teint. Aurélie se transfigurant, et lorsque, à la vue du prince qui s'avançait traversant le salon voisin, elle se leva brusquement du siège où elle était assise à côté de la marquise de Beaupréau, celle-ci se dit:

Qu'a-t-elle donc? elle n'est plus reconnaissable,—et elle ajouta tout haut, très surprise, très contrariée de ce que le frère d'un père roturier, condescendait à assister au bal donné par cette comtesse de hasard, fille d'un boutiquier:

—Mais, madame, on ignorait absolument le retour de Son Altesse à Paris. Le prince est donc tout récemment arrivé?

—Probablement, madame, puisque Son Altesse vient ce soir chez moi,—répondit Aurélie, d'un ton hautain et dégagé, en appuyant sur ces mots: chez moi, avec un accent qui semblait dire: Chez moi, fille d'un boutiquier, madame la marquise!

Le prince Charles Maximilien, en habit de ville, toujours élégant et beau, quoique sa figure fût amaigrie et un peu pâlie cette observation n'échappa pas à Aurélie lorsqu'il s'approcha d'elle), vint la saluer accompagné de monsieur de Villetaneuse, tandis que, dans l'embrasure de la porte de ce salon, se tenaient debout la marquise, monsieur de Maillebois et la jeune comtesse, l'on apercevait madame Bayeul, à qui son digne époux parlait tout bas, comme s'il eût voulu la détourner d'un projet extravagant.

—Madame,—dit le prince à Aurélie, en cherchant de nouveau et profondément devant Aurélie,—arrivé avant hier à Paris, j'ai appris que vous donniez un bal, et, quoique je n'aie pas eu l'honneur d'y être invité, du grand vous m'excuser, madame, d'avoir saisi avec empressement cette occasion de vous présenter mes respectueux hommages!

La première expression du visage d'Aurélie se changeait en un trouble croissant, elle fit au prince une révérence en s'écriant, mais ne put trouver un mot à lui répondre.

Muller, à ce moment, parut à la porte du salon, portant un plateau de verres chargé de glaces, et, à la vue de son maître qui se trouvait dans le salon, et disparut aussitôt, tandis que monsieur de Villetaneuse, venant au secours de l'embarras de sa femme, répondit au prince:

—Votre Altesse nous comble de bontés, madame de Villetaneuse et moi, nous sentons tout le prix de la faveur que monseigneur nous a accordée ce soir.

—Nous sommes d'autant plus heureux de recevoir Votre Altesse, que nous ne comptions pas sur ce bonheur,—hasarda de dire timidement Aurélie. Puis voyant Charles Maximilien saluer madame de Beaupréau, qui incontinent se serait rapprochée du prince et lui adressa révérence de cour dont la tradition s'est conservée chez les femmes de l'aristocratie, Aurélie cela à un besoin du vengeance, et, certaine de blesser l'orgueil de la marquise en présentant au prince cette vieille dame, que Aurélie, fille d'un boutiquier, se dit à l'altesse Maximilien.

—Permettez-moi, monseigneur, de vous présenter madame la marquise de Beaupréau....

La marquise sentit le trait, se mordit les lèvres, et fit à l'altesse une seconde révérence du plus grand air.

—Madame la marquise,—répondit Charles-Maximilien,—je serai toujours heureux de rencontrer avec les personnes qui ont l'honneur d'être reçues par la comtesse de Villetaneuse.

—En ce cas, monseigneur, moi je profite de l'occasion pour me présenter moi-même!—dit soudain une voix d'un ton délibéré.

Cette voix était celle de madame Bayeul, qui, malgré les exhortations de son mari, avait obéi à un élan qui l'entraînait à parler au prince tout comme une autre, disant-elle.

La présence inattendue de cette femme, qu'elle détestait à tant de titres, arracha un mouvement d'indignation à Aurélie. Cependant son visage ne trahit pas la pénétration de Charles Maximilien, sa physionomie, jusqu'alors d'une affabilité extrême, se rembrunit soudain, la hauteur, la morgue souveraine de sa race royale, se peignirent sur ses beaux traits. Il se retourna vers madame Bayeul, la toisa d'un regard surpris et glacial, puis, après un instant de silence, laissa tomber dédaigneusement ces mots, en s'adressant à Henri de Villetaneuse:

—Mon cher comte, quelle est madame?

—Monseigneur,—reprit monsieur de Villetaneuse très embarrassé,—madame est.... madame Bayeul....

—Ah!—fit l'altesse, et sans adresser ni un mot ni un coup d'œil à l'effrontée petite créature, il tourna carrément le dos et continua son entretien avec Aurélie.

Madame Bayeul, décontenancée, malgré son audace, devint pourpre de rage, prit le bras de son mari et sortit de ce salon au moment où Muller, semblant vaquer aux soins de son service, s'arrêtait un instant et observait le prince et Aurélie.

—Quoi! pas un moment de tête-à tête! cela n'en finira pas!—se dit Muller.—Ma foi, brusquons le dénouement!

Et Muller disparut précipitamment.

—Madame la comtesse, disait Charles-Maximilien, assis auprès du canapé, où la jeune femme s'était replacée de nouveau à côté de madame de Beaupréau, tandis que le comte et monsieur de Maillebois se tenaient debout.—Madame la comtesse, vous avez nécessairement oublié, au milieu de tout le bonheur dont vous êtes si justement entourée, qu'il s'est déjà passé plus d'une année depuis que j'ai eu l'honneur de vous voir pour la première fois. Quant à moi,—et je ne sais si ce phénomène doit être attribué à la pesanteur proverbiale des heures de notre pauvre Allemagne,—quant à moi, cette année ma paru d'une longueur demeurée.—Puis s'interrompant comme s'il eût été frappé d'une idée subite: Mille pardons, madame la comtesse, de ne m'être pas encore informé de la santé de madame votre mère et de monsieur votre père.... De grâce, où sont ils?

—Je remercie en leur nom Votre Altesse de son bon souvenir; mon père et ma mère sont, ce soir, souffrans.... ils n'ont pu assister à cette fête.

—Cette indisposition n'a rien de grave, j'espère?—reprit le prince avec l'accent d'un vif intérêt, qui donnait à sa mâle et belle figure un charme touchant.—Mais, que dis je? votre présence ici me rassure au sujet de la santé de vos chers parens.

—En effet, monseigneur, leur santé ne court aucun danger. Je n'en suis pas moins profondément reconnaissante de l'intérêt que Votre Altesse veut bien leur témoigner,—répondit Aurélie avec une émotion à peine contenue.

L'instinct de la jeune femme ne l'avait pas trompée.... déjà le prince la vengeait.... Il la vengeait des dédains de son mari; il la vengeait de madame Bayeul; il la vengeait de la marquise de Beaupréau; enfin le prince la vengeait des insolences aristocratiques prodiguées à son père et à sa mère, ces boutiquiers, en témoignant hautement de sa considération pour eux, par l'insistance avec laquelle il s'informait de leurs nouvelles.

Toutes les paroles de Charles-Maximilien eussent été calculées d'après la position présente d'Aurélie, qu'elles n'auraient pas eu plus d'action sur son esprit et sur son cœur. Son trouble, sa rougeur augmentaient; les battements précipités de son sein allaient peut-être la trahir, lorsqu'il se fit un grand tumulte dans les salons voisins de la galerie, et tout à coup l'on entendit crier:

—Au feu! au feu!

XXII.

Lorsque Charles-Maximilien, madame de Beaupréau, madame de Villetaneuse, son mari et monsieur de Maillebois, réunis dans le petit salon où personne n'était entré, par déférence pour le prince, entendirent crier au feu, il y eut parmi ces différens personnages un moment de stupeur, de silence et d'indécision. Presque aussitôt un flot d'invités, éperdus, effarés, fit invasion dans le petit salon assez éloigné du foyer de l'incendie, et madame Bayeul accourut des premières.

Si brusque que fût cette invasion, suivie d'un tumulte inexprimable, Aurélie put remarquer que le premier mouvement de son mari, à l'annonce du péril, avait été de courir à madame Bayeul, afin de la protéger et de l'entraîner à travers la foule effrayée.

Muller, à l'instant même où les cris au feu! furent poussés, entra précipitamment, et, à la faveur du tumulte, s'approchant du prince, lui dit quelques mots à l'oreille.

—Misérable!—murmura Charles-Maximilien en jetant un regard indigné sur son serviteur, qui répondit à voix basse:

—Monseigneur, votre rôle est superbe! Saisissez-vous de madame la comtesse, et suivez-moi....

Ces quelques paroles furent échangées entre le prince et Muller au milieu de l'épouvante croissante, alors qu'Aurélie, partageant la terreur générale, voyait son mari entraîner madame Bayeul. Un flot d'invités fuyant l'incendie, dont la fumée noire et épaisse commençait à remplir le petit salon, faillit séparer la jeune comtesse de Charles-Maximilien, qui, courant vers elle aux derniers mots de Muller, l'avait enlacée de ses bras, afin de la protéger contre la presse de la foule, en s'écriant:

—Venez, madame!.... venez!....

—Ah! je me sens mourir!—murmura la comtesse déjà presque suffoquée par la fumée, par la chaleur; et succombant à de trop vives émotions, elle s'abandonna presque inerte à la conduite du prince. Celui ci ne perdait pas de vue Muller, et ainsi que lui faisait de violens efforts afin de fendre la foule et de soutenir la comtesse qui pouvait à peine le suivre. Soudain il entendit Muller s'écrier:

—Sauve qui peut!.... Le feu a aussi gagné l'antichambre.

A ces mots, les fuyards refluèrent violemment. Le prince cédait à ce mouvement, redoutant, comme eux, un nouveau danger, lorsqu'il se sentit saisir par le bras, et Muller lui dit à l'oreille, en l'entraînant en sens inverse de la foule:

—C'est une ruse.... Suivez-moi, monseigneur.... Encore un effort!

L'effort fut facilité par le mouvement rétrograde des fuyards, et au bout de quelques pas, à travers une vapeur noire qui ne lui permettait de rien distinguer, le prince sentit au visage une bouffée d'air frais, trébucha, faillit tomber avec son précieux fardeau, en descendant deux ou trois marches, et se trouva dans un corridor complètement obscur.

—Monseigneur, marchez devant vous en vous appuyant aux murailles.... je vous précède.... ce passage mène au jardin.... je cours ouvrir la porte.

Et Muller s'éloigna en hâte.

—Madame,—dit Charles-Maximilien à la comtesse qu'il soutenait de ses deux bras,—courage, vous êtes sauvée.

Aurélie ne répondit rien: elle avait épuisé ses dernières forces en suivant machinalement le prince à travers la foule et s'attachant convulsivement à lui, afin de ne pas en être séparée, puis foulée aux pieds. Aussi lorsque Charles-Maximilien lui répéta:—Courage, madame, vous êtes sauvée!—il sentit le corps souple et charmant d'Aurélie glisser entre ses bras, elle était complètement évanouie.

Muller venait d'ouvrir la porte du couloir, à l'extrémité duquel l'on apercevait alors les lueurs de l'incendie éclairer de reflets rougeâtres les arbres et les pelouses du jardin.

—Muller!—cria le prince d'une voix alarmée,—elle se trouve mal! viens m'aider à la transporter.... Mais où la conduire, mon Dieu!—l'hôtel est en feu!

Muller accourut.

—Ah! malheur à toi, misérable!—murmura Charles-Maximilien d'une voix étouffée en soulevant Aurélie, tandis que Muller soutenait les pieds de la comtesse et répondait à son maître sans paraître avoir entendu ses reproches:

—Nous trouverons dans une maison voisine un abri pour madame la comtesse; hâtons nous, monseigneur.

Le prince et Muller sortirent du couloir, et transportèrent ainsi Aurélie à travers le jardin. Les fenêtres du rez-de-chaussée de l'hôtel, masquées par la galerie embrasée, n'avaient pu offrir aucune issue aux personnes qui fuyaient l'incendie; mais Muller, connaissant les détours de l'hôtel, ayant guidé le prince à travers un corridor de service communiquant de l'antichambre au jardin, le traversa et en sortit aidant toujours son maître à transporter Aurélie privée de connaissance.

De l'autre côté de la rue, en face du jardin de l'hôtel, se trouvait une maison de grotesque apparence, ou peu de temps auparavant Clara, ainsi qu'on l'a dit, avait loué un appartement par ordre de Muller. Cet homme songeait à tout! Il ouvrit la porte bâtarde de cette demeure au moyen d'un passe partout, tandis que le prince soutenait seul dans ses bras Mme de Villetaneuse évanouie, puis, ayant encore ouvert au moyen du même passe partout la porte du rez-de-chaussée voisine de l'entrée, le digne serviteur aida son maître à porter Aurélie dans un salon et à la déposer sur un canapé. Un bon feu chauffait cette pièce éclairée par des bougies allumées à l'avance et confortablement meublée.

—Maintenant,—dit tout bas Muller d'un air triomphant,—monseigneur me pardonne sans doute. La reconnaissance d'une femme que l'on vient d'arracher au péril est immense.

—Scélérat!—reprit à voix basse le prince, en lançant à Muller stupéfait un regard foudroyant. Et il ajouta avec indignation:

—Cours à l'instant à l'hôtel rassurer monsieur et madame Jouffroy sur le sort de leur fille, et amène-les ici à l'instant. Ah! tu auras plus tard un terrible compte à me rendre!

Muller impassible, sortit en fermant la porte; il [illegible] sur l'heure. [illegible] qu'il n'avait rien éprouvé [illegible] Ce serait fastidieux pour [illegible] sur ma maîtresse. Il [illegible] Dieu [illegible] avant les grands moyens!

XXIII.

La comtesse de Villetaneuse, sortant de son long évanouissement, reprit ses sens, ouvrit à demi ses yeux sur un sofa. Charles-Maximilien, agenouillé, soutenant le coussin où elle appuyait sa tête brûlante et appesantie.

—Où suis-je?—murmura la jeune femme d'une voix faible en se dressant sur son séant et cherchant à rassembler ses souvenirs.—Que s'est-il passé?—Puis apercevant le prince:—Ah! je me rappelle maintenant.... l'incendie, cette foule, cette épouvante. Mais mon père, ma mère?—reprit-elle en s'adressant au prince avec angoisse.—Monseigneur....

—Rassurez-vous, madame,—dit à la hâte le prince Charles-Maximilien,—vos chers parents n'ont couru aucun danger.

Un nouveau doute d'Aurélie ayant exprimé ses doutes, le prince ajouta:

—Un homme sûr, envoyé par moi à votre hôtel, a vu tout à l'heure madame votre mère et monsieur votre père, et leur a parlé:

—Et vous, monseigneur, j'ai vu le jour, madame, on va mourir! j'en dois la vie à votre nièce, qu'un caractère de votre [illegible] rejoindre.

—Mais où suis-je, monseigneur, où suis je?

—A deux pas de votre hôtel, madame. J'ai eu le bonheur de pouvoir traverser avec vous la salle de bal, puis de gagner le jardin et là vous ai vu évanouie, parfois de [illegible] l'obligeance d'une personne qui demeure dans cette maison, j'ai pu y trouver momentanément un abri pour vous. Je me suis hâté de m'en aller de vos chers parens, de leur faire savoir que vous étiez échappée au danger. Vous les verrez bientôt, vous pouvez, madame, retourner en paix à votre hôtel, lorsque vous aurez repris tout à fait vos forces.

—Merci! oh! merci, monseigneur! vous avez songé à tout, et c'est à vous que je dois la vie!

—Puis, se rappelant les douloureux événemens de cette journée, songeant à l'avenir qu'a sa destinée, avant l'opprobre de son sort elle la soulevé:—Hélas! monseigneur, il fallait me laisser mourir!

—Madame, que dites vous?

—Ah! si vous saviez....

—Je sais tout! aussi je suis accouru à Paris.

—Quoi! monseigneur....

—Je sais tout ce que vous souffrez, tout ce que vous avez souffert, madame; et de ces souffrances, j'avais le pressentiment lorsque j'ai eu l'honneur d'être l'un des témoins de votre mariage.

—Comment, monseigneur, déjà vous prévoyez....

—Je connaissais depuis longtemps monsieur de Villetaneuse, comme un aimable compagnon de plaisir; mais il ne réunissait, selon moi, aucune des qualités capables d'assurer le bonheur d'une femme telle que vous, madame; dès lors j'ai craint pour votre avenir. Malheureusement, mes prévisions ne m'ont pas trompé!

—Monseigneur!—reprit Aurélie d'une voix navrante,—ce soir, au moment où ces cris: Au feu! se sont fait entendre; au moment où il y avait pour moi, pour tant d'autres, péril de mort, est-ce à moi que monsieur de Villetaneuse a songé d'abord? Non! non! il....

—.... Il a songé d'abord à cette femme éhontée qu'il vous a préférée, madame!—répondit Charles-Maximilien en achevant la pensée d'Aurélie,—je l'ai vu.

—Hélas! monseigneur, je vous le disais, il fallait me laisser mourir!—Et la comtesse ne put de nouveau retenir ses larmes.—Quelle sera désormais ma vie, mon Dieu!

—Madame,—reprit le prince d'une voix émue, pénétrée,—instruit de vos malheurs, je suis accouru à Paris, avant de partir pour un voyage en Orient que je vais entreprendre.

Ces mots rappelaient à Aurélie le secret amour du prince, cet amour à la fois si profond, si délicat, si réservé, qui devait être pour elle l'innocente consolation de ses chagrins, alors qu'elle croyait ne jamais revoir Charles-Maximilien. Mais il était là, près d'elle; déjà il l'avait, ce soir-là même, vengée de cruels dédains; il l'avait sauvée d'un grand péril.... et il accourait, disait il, à Paris, parce qu'il la savait malheureuse!

Tant de preuves de dévouement, d'affection, de la part d'un homme qui ne lui avait jamais adressé une parole d'amour, augmentaient le trouble d'Aurélie; mille pensées confuses, douces et amères à la fois, agitaient son cœur; elle entrevoyait vaguement de nouvelles luttes, de nouveaux dangers. Décidée à continuer de vivre honnêtement, elle se sentait cependant touchée d'un amour dont elle croyait posséder le secret à l'insu du prince; elle se demandait avec anxiété, quels projets il pouvait avoir. Aussi répondit-elle presque machinalement et seulement pour parler, afin de cacher son émotion:

—Mes chagrins vous affligent, monseigneur. Comment en avez-vous été instruit?

—Madame.... je ne dois rien vous cacher.. vous avez à votre service un homme nommé Muller?

—Oui, monseigneur.

—Il a été très longtemps chez moi.

—Muller?

—Oui, madame; je pouvais compter sur sa discrétion. Aussi, le lendemain de votre mariage, forcé de quitter la France, très inquiet de votre sort, sachant quel homme était monsieur de Villetaneuse, j'ai dit à Muller: « Vous tâcherez d'entrer au service du comte; vous êtes « clair voyant, il est presque impossible que les « domestiques ne soient forcément initiés à la « vie intime de leurs maîtres.... Vous me tiendrez au courant de la conduite de monsieur « de Villetaneuse à l'égard de madame la comtesse.... et.... » mais pardon, madame, cette espèce de surveillance, établie par moi à votre insu, au sein de votre maison.... doit vous révolter....

—Monseigneur....

—J'ai hésité, je l'avoue, devant cette mesure; mais les vives appréhensions que je ressentais pour votre avenir, madame, ont étouffé mes scrupules. Peut-être me demanderez-vous de quel droit je me permettais de m'intéresser si indiscrètement à ce qui vous concerne, madame, moi qui n'avais eu l'honneur de vous voir que deux fois dans ma vie....

—Monseigneur, je.... je.... ne sais....

—Je vous supplie de me laisser à tout jamais garder le secret du profond et respectueux intérêt que vous m'inspirez, madame, répondit le prince avec tristesse et résignation.—Ce secret doit mourir avec moi. Seulement, je vous le demande en grâce, à mains jointes, daignez me croire le meilleur, le plus dévoué de vos amis.

Ces derniers mots furent prononcés par Charles-Maximilien avec un accent si tendre, et cependant si contenu, qu'Aurélie, qui redoutait un aveu d'amour, se sentit allégée d'un grand poids; elle ressentit une ineffable gratitude envers le prince, qui lui épargnait la confession, l'embarras que cause toujours aux honnêtes femmes l'aveu qu'elles doivent repousser. Aussi reprit-elle avec un triste sourire:

—Les bontés de Votre Altesse, le grand service qu'elle m'a rendu aujourd'hui, me prouvent mieux encore que ses paroles l'intérêt qu'elle veut bien ressentir pour moi.

—Merci, à mon tour, madame, merci! J'avais besoin de vous savoir convaincue de mon dévouement pour vous parler sans contrainte. Je connais donc, madame, la triste position dans laquelle vous vous trouvez; mon désir, mon plus vif désir serait de vous aider à sortir de ce pas difficile; et, désormais, sans inquiétude sur ce qui vous regarde, je partirai pour l'Orient, et, peut-être....

Le prince fut interrompu par la voix de Muller qui, ouvrant la porte du salon, annonça gravement:

—Monsieur le comte de Villetaneuse!

(A continuer.) EUGENE SUE.

Elixir et Liqueur Fortifians du professeur Morse.

☞ Lorsque les nerfs et les organes sont libres de toute affection, l'homme n'a rien à craindre des maladies contagieuses. On ne saurait recommander à ceux qui veulent se soustraire aux inquiétudes, de meilleur remède que l'Elixir et liqueurs fortifiants du professeur Morse, qui neutralise les effets du mauvais air que l'on respire, donne de la vigueur aux nerfs et aide à la circulation du sang. Les personnes qui souffrent de l'hysterie, des tremblements nerveux, de la dyspepsie, de la maladie du foie ou de n'importe quelle infirmité produite par la maladie d'un organe vital, feraient bien d'employer ce spécifique souverain, dans lequel se rencontre [illegible] plantes. Les femmes ne tarderaient pas à s'apercevoir des vertus de l'Elixir contre les maux auxquels elles sont sujettes.

Cette liqueur est renfermée dans des demi bouteilles. Prix: trois piastres la bouteille, deux bouteilles pour cinq piastres, six pour douze piastres.

C. H. RING, Propriétaire,
192, Broadway, New York.

A vendre par tous les pharmaciens, aux Etats-Unis, au Canada et dans les Indes Occidentales.

AGENTS.
JNO WRIGHT & CO. 151, rue de Chartres.
JARVIS & WOODMAN, encoignure Magazine et Commune. 1er mars—1m 3/4

LES MEDECINES GRAEFENBERG
LES MEDECINES GRAEFENBERG.
LES MEDECINES GRAEFENBERG
LES MEDECINES GRAEFENBERG
LES MEDECINES GRAEFENBERG
MEDECINES GRAEFENBERG.

☞ LES MEDECINES GRAEFENBERG sont renommées partout comme les meilleures que puissent employer les familles. Les médecins les plus distingués les reconnaissent, et toutes les personnes qui les ont employées en garantissent l'efficacité.

On peut se procurer gratis, chez le soussigné, un pamphlet contenant une liste de plus de 60 maladies, les symptômes de ces maladies et le traitement qui doit être suivi.

J. WRIGHT & Co.,
151, rue de Chartres.

Chez lequel on trouvera en tout temps un assortiment complet de ces remèdes. 25 jan—1 m

REVALENTA ARABICA,
De Barry Du Barry & Cie., à Londres.

Certificat du célèbre docteur Rudolph Wurzer.

BONN, 19 juillet 1852.

Cette farine [illegible] et agréable, est le meilleur des absorbants.—A la fois nourrissante et restaurative, elle remplace admirablement toutes les médications. Elle est souveraine surtout dans les constipations opiniâtres et habituelles, ainsi que dans les diarrhées, les affections des reins et de l'urètre, crampes des reins et de la vessie, les hémorrhoïdes, &c. Aussi dans les maladies des poumons, des voies respiratoires, la toux et la consomption.

J'ai la conviction que la Revalenta Arabica de Du Barry a la propriété précieuse de guérir les maladies hectiques.

Cette substance est aussi d'une grande efficacité dans la dyspepsie (mauvaise digestion), les douleurs d'estomac, les aigreurs, la pituite, les glaires, les palpitations, la migraine, les affections bilieuses et nerveuses, les éruptions cutanées, le gonflement après les repas, le mal de cœur et vomissements pendant la grossesse, le mal de mer, l'hypocondrie, la goutte, les rhumatismes, &c. &c.

Seul Dépôt pour l'Etat de la Louisiane, chez
F. P. DUCONGE, No. 13, rue Douane
Et chez Z. GERMAIN,
No 137, rue Royale.

N. B.—Cette Farine convient surtout aux malades et aux convalescents, et aux enfants d'un tempérament faible. 24 nov—6 m

AVIS.
F. P. DUCONGÉ

PREVIENT ses amis et clients que, par suite de sa récente perte, il a décidé de fermer son établissement, rue de Chartres No 39, et s'est fixé au No 13 rue de la Douane entre Chartres et Vieille Levée, où il continuera à remplir par lui-même les prescriptions de ses pratiques, et espère qu'on le maintiendra par la continuation de la confiance qu'il a [illegible] et [illegible] de son établissement [illegible] de vue de commerce. 16 fév—

Est décédée hier matin, à 9 heures, ANAIS PHILIPPINE FEYROUX, à l'âge de 16 ans et demi. Les amis et connaissances des familles P. Arthur Feyroux, F. Ducasseau et Savary Lavigne, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après midi, à quatre heures précises. Le corps est exposé rue St Antoine, entre Moralès et Urquhart.

Décédé hier matin, à une heure, JOSEPH ANATOLE GARDANNE, âgé de 13 ans, fils de Casimir Gardanne et d'Henriette Milhaud. Les amis des familles Gardanne et Milhaudon sont priés, sans autre invitation, d'assister à son enterrement, qui aura lieu cette après midi à quatre heures.

Le convoi partira de la résidence de son grand père, M. Laurent Milhaudon, rue Toulouse No 117.

Décédé hier, à 10 heures du matin, J. B. WILTZ, âgé de 54 ans. Ses amis et ceux de sa famille sont priés d'assister, sans autre invitation, à son enterrement qui aura lieu cette après midi, à 4 1/2 heures précises.

Son corps est exposé chez sa nièce, rue des Bons Enfants, entre Urbain et Français.

☞ Le capitaine du navire HANSA, [illegible] Lubeck, est arrivé [illegible] [illegible] payable tout dette contractée par son équipage. CHARLES CAVAROC.

☞ Le navire HANSA [illegible] venant de Bordeaux, est en déchargement dans le deuxième District.

Les consignataires sont requis de venir prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée.

Les marchandises dont la livraison ne sera pas obtenue dans le délai de [illegible] jours, seront envoyées en magasin, publique aux frais et risques des consignataires.

CHARLES CAVAROC,
30 rue Bienville

☞ Le navire TRENTON, cap. Crosen, de Marseille, est en débarquement vis-à-vis de la rue Douane. Les consignataires sont requis de retirer leurs marchandises [illegible] arrivées à bord [illegible] risques des consignataires.

LANATA, GANDOLFO & Co,
9 et 10, rue Jefferson.

☞ Le capitaine et le consignataire du navire TRENTON, de Marseille, ne seront pas responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du dit navire. LANATA, GANDOLFO & Co, 9 et 10 Jefferson.

Association des Vétérans de la Louisiane, de 1814 et 1815.

LES Membres de cette Association sont priés de se réunir à la Bourse St Louis aujourd'hui, à 9 heures du matin, afin de se joindre au cortège qui devra se former dans la rue du Canal, en honneur de l'ex-Président l'hon. Millard Fillmore, ex-Président des Etats Unis.

Par ordre du Président,
ANTHONY FERNANDEZ, Secrétaire.

A. STURZENEGGER & ETERNOD,
No 47, rue de Chartres, entre Bienville et Douane.

ONT reçu par les arrivages récents du Havre, et vendront, comme d'habitude, aux plus bas prix du marché:

Rubans Gros de Naples, satin uni et taffetas façonné,
Barège haute nouveauté, pour voiles;
Gros du Rhin noir, satin de Chine, Gros lustrine,
Gros de Naples façonné noir, et soie riche en couleurs, de toutes qualités et largeurs;
Fleurs artificielles, guirlandes, couronnes, mitaines, etc.
Eventails en tous genres;
Gants et mitaines filet, et gants de soie pour dames;

Un riche assortiment de broderies,

comme: Mouchoirs batiste, écharpes, manteaux, manches, cols, chemisettes, pèlerines, robes mousseline pour mariées;
Ombrelles haute nouveauté;
Piqués pour gilets, à très jolis dessins;
Chemises de toile brodées;
do de coton, blanches et en couleurs;
Chemises de coton devants en toile;
Drap noir et en couleurs;
Cravates de soie noire et fantaisie;
do jaconat à bandes et carreaux;
Rideaux brodés en tulle et mousseline;
Mouseline unie de toutes qualités;
Mousseline damassée, à ramages, à carreaux, et mousseline à carreaux simples, 24 yardes;
Mousseline brodée, à pois, à ramages et à bouquets;
Mousseline à la Jacquard, pour rideaux;
Mousseline imprimée, en jolis dessins;
Galons de soie, bretelles, cotonnade fantaisie, et un grand assortiment d'autres articles convenables pour ce marché. 28 mars

LES soussignés offrent en vente un magnifique assortiment de 12 caisses fusils doubles et pistolets de salon, à des prix très modérés.
A. STURZENEGGER & ETERNOD,
28 ms No 47, rue de Chartres

REÇU par le navire Harvest Queen et à vendre chez les soussignés:
12 caisses Jaconat, Listadoes et Ginghams. Prix établis sur la plus basse échelle.
A. STURZENEGGER & ETERNOD,
28 mars 47, rue de Chartres

EN débarquement du navire John Cumming, venant de Bordeaux:
126 barriques vin rouge Montferrand.
100 do do St Julien et St Estèphe,
202 caisses vin rouge Pauillac Médoc,
132 do do St Laurent do
203 do do Margaux do
245 do do Chateau Jean Bernone,
221 do do do 24 1/2 bout.
124 do do Pape Clément 21 1/2 bout.
137 do do do
20 do do Chateau Montrose,
10 do do Desmerail, Margaux,
15 do do Chateau Latour,
20 futailles bouchons en sac de 500;
13 do Eau de vie Cognac Nartigue & Bigourdan,
28 do do do Union Brand,
20 do do do W. Raymond,
14 do do do Celebrated brandy wine
27 barils do do
12 tierçons vinaigre de vin blanc,
25 caisses de 12 bout. vinaigre de qual. très supér
A vendre par A. CARRIERE.
28 mars 25, Vieille Levée

BOUCHONS—10 balles de 15 chaque, bouchons réguliers, en magasin et à vendre par
28 mars A CARRIERE 25 V. Levée

SUCRE DE LA HAVANE—200 caisses sucre blanc, jaune, brut, et cucurucho, à vendre par
28 mars F. MORENO Jnr., 34, Vieille Levée

TABAC en feuilles de la Havane et de Cuba pour capes et tripes, en magasin et à vendre par
28 mars F. MORENO Jnr, 35, Vieille Levée

CAFE de la Havane—En magasin et à vendre par F. MORENO, Jur
28 mars 34, Vieille Levée

CONSERVES et confitures de la Havane, des manufactures Dominica et Marina, en magasin et à vendre par F. MORENO Jur
28 mars 34, Vieille Levée

AMIDON de la Havane, en barils, très belle qualité, à vendre par F. MORENO Jur
28 mars 34, Vieille Levée

PAPIER pour cigarettes—Quelques balles d'une marque recherchée, en magasin et à vendre par
28 mars F. MORENO Jur 34 Vieille Levée

CIGARETTES—Plusieurs excellentes marques, Mensagera, Distinguida Española, Figaro, &c &c à vendre par F. MORENO Jur
28 mars 34, Vieille Levée

CIGARES de la Havane—Le soussigné a en magasin et recevra par chaque arrivage un excellent assortiment de cigares choisis avec soin expressément pour ce marché et comprenant en partie les marques suivantes: Figaro, Cabañas, Española, Intimidad, &c. Il les vendra à des conditions avantageuses.
F. MORENO Jur
28 mars 34, Vieille Levée

☞ MM. Beard & May continueront aujourd'hui à 7 heures du soir, au-dessus de l'hôtel St Charles, la vente des ouvrages des auteurs anglais et français les plus célèbres. On peut se procurer des catalogues au bureau des encanteurs.

☞ M. Gardner Smith vendra aujourd'hui de beaux articles de mode, au magasin de Mlle Mahsuy, No 60, rue de Chartres. Voir l'annonce.

☞ Un grand nombre d'amateurs visitant la galerie de TABLEAUX exposés dans la rue St-Charles et dont la vente était annoncée pour mardi et mercredi prochain, les encanteurs, MM J. A. BEARD & MAY, ont décidé que la vente aura lieu MERCREDI et JEUDI prochain, afin que les personnes qui désirent visiter la galerie et faire leurs choix, auront un jour de plus.

Vente sans réserve de Linge fait, Chapeaux, Chemises, marchandises sèches.

☞ L'attention des acheteurs est appelée à la vente sans réserve de linge fait, chapeaux, chemises et marchandises sèches qui aura lieu aujourd'hui 28 courant à 10 heures, au magasin d'encan de H Peychaud & Co No 26, rue de la Vieille Levée, entre Bienville et Douane.

Ventes par Beard & May, en mars.

28 mars—Vente le soir, d'une collection choisie de tableaux à l'huile.
27—28 mar—Vente d'ouvrage de littérature.
29—30 mars—Vente d'une magnifique collection de tableaux à l'huile.
29 mars—Succession de Géo. Foulkes, terres et lots sur la rive droite du fleuve Mississipi, et à Tunisburg.
30 mars—Succession d'Andrew Anderson, laiterie, etc., à un an de crédit.

Ventes en avril, par Beard & May.

1er avril—Succession de Mme Gustave Sonat, lots de valeur au faubourg Avart, ville de Jefferson—Vente sans réserve d'un terrain d'une large dans la rue Julie, près de la Levée.

1er avril—Succession de John Lambert, vente d'esclaves de la ville—Seconde vente annuelle des biens de la succession Avart, pour une répartition entre les héritiers, (sans réserve), ces propriétés sont bien situées au faubourg Avart, ville de Jefferson.

4 avril—Succession d'Hyppolite Mossy, esclaves de familles, créoles.

5 avril—Succession de W. S. Wilson, ville de Jefferson, terrains vides et d'autres avec bâtisses.

6 avril—Nègres de champ de la Caroline, vente pour le compte et aux risques des premiers acquéreurs.

8 avril—M[illegible] en briques au Nouveau Canal, pour régler une succession—Vente sans réserve de terrains pour bâtir dans les rues Constance et Course.—Vente positive d'un terrain vague de valeur dans la rue Hercules.—Vente sans réserve et du consentement des parties, d'un terrain pour bâtir dans la rue Howard.

13 avril—Pour cause de départ. Propriété de valeur, d'[illegible] de bons loyers, dans la rue Royale, après la Banque de l'Etat. Une maison dans la rue Conti.

13 avril—Magasins et propriétés de valeur, appartenant à la succession de Judah Touro.

15 avril—Succession de Edward O'Brien: Maison dans la rue Toulouse—Succession de Wm Gormley: Belles propriétés dans le Premier District.

15 avril—Propriétés dans la rue St Joseph. Pour effectuer un partage entre les héritiers de Joseph Vidal.—Grande maison dans le 1er District. Pour effectuer un partage entre les héritiers de J. B. Grecaud.—Une maison à Bayou Lacombe, à la tête de l'extrémité du chemin de fer de Pontchartrain.

19 avril—Succession d'Alexander McKeever. Propriétés situées dans le Premier et Quatrième Districts.

22 avril—Succession de John H. Hermanton. Terrains pour bâtir dans le 4me District. Longue crédit.

26 avril—Succession de Andrew Anderson.—Nègres, et autre propriété dans la rue Washington, après la demeure de M. James Robb.

29 avril—Esclaves de Wm Colvin. Terrains pour bâtir dans la rue Washington, 4me District.

☞ Pour plus amples détails, voir les annonces.

VINS FINS pour familles—24 barriques vin rouge St Julien Médoc.

25 caisses vin rouge St Emilion Médoc.
72 do do St Julien 1er cru do
7 do do St Estèphe do
24 do do Margaux do
42 do do Chateau Bernone,
31 do do Pape Clément do
29 do do Boyer Canon do
19 do do Cantenac 1er cru do
21 do do Paullac do
34 do do Veuve Bachlot,
45 do do Veuve Merman,
6 do do Marquis St-Afrique,
8 do do Cotes d'Estournel,

En magasin et à vendre à prix modéré par
28 mars A. CARRIERE, 25, Vieille-Levée

VINS BLANC supérieurs pour familles—25 caisses qualité très supérieure, en magasin et à vendre par A. CARRIERE,
18 mars 16, Vieille Levée

EN débarquement du navire Trenton, de Marseille—300 paniers huile 24 côtes Jones Fils, [illegible] 600 de 22 do do, 50 caisses vermouth Noily & Co Turin, 50 [illegible] huile Rousseau, 25 barils vin muscat de Malaga, 25 [illegible] [illegible] capres, olives, [illegible] à vendre par
LANATA, GANDOLFO & Co,
9 et 10 Jefferson

EN débarquement du Hansa, de Bordeaux: 40 paniers [illegible] 100 caisses vin blanc, 500 caisses vin rouge St Julien, 50 do 24 1/2 bout., [illegible] à vendre par
LANATA, GANDOLFO & Co,
9 et 10 rue Jefferson

EN débarquement du Trenton de Marseille: [illegible] 10 caisses vin rouge Haut Sauterne, 100 caisses vin de [illegible].
A vendre par ANT. GIRAUD,
44, Vieille Levée.

EN débarquement du John Cumming, de Bordeaux: [illegible] vin blanc Haut Sauterne.
A vendre par ANT. GIRAUD,
44, Vieille Levée.

A VENDRE de débarquement par le Monarque de Bordeaux: [illegible] caisses vin rouge St Julien [illegible].
A vendre par ANT. GIRAUD,
44, Vieille Levée.

EN MAGASIN—[illegible] vin de Ste Croix [illegible] de Frontignan, 20 [illegible] 50 barriques vin de Bordeaux, 100 caisses absinthe, 20 do bouchons pointus et [illegible] à vendre par
ANT. GIRAUD, 44 Vieille Levée

EN débarquement du navire Hansa, de Bordeaux, 40 barriques vin rouge St Julien Médoc 1851, 20 do [illegible] Haut Sauterne, à vendre par
HENRY VALETON, 39 rue St Louis

EN débarquement du navire Trenton, de Marseille: 100 paniers huile, [illegible] d'olives, [illegible] caisses [illegible] et vermouth de Turin, à vendre par
HENRY VALETON,
39, St Louis.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Trenton, venant de Marseille—350 caisses J. Plagniol.
CHARLES CAVAROC,
30, rue Bienville

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Hansa, venant de Bordeaux:
40 barriques vin rouge;
51 bottes vin rouge.
CHARLES CAVAROC,
30 rue Bienville

EN débarquement du navire Océan, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné,
9 caisses vin rouge.
P. ROUMIEU,
No 20, rue St Louis

LES soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages les marchandises suivantes, qu'ils offrent à des prix excessivement réduits: Robes, crêpes, barège, mousseline, organdis, cravates, parfumerie, [illegible], gants, soieries, [illegible] à broder, entre-deux, valenciennes, [illegible] mouchoirs, éventails, gants filet, coton en soie, [illegible] marchés couleur et blanches, articles de Paris, chemises.
RICHARD, ALDIGE & Co.

100 paniers Champagne à vendre au drawback par les soussignés.
RICHARD, ALDIGE & Co.

7 caisses Colliers, à vendre au drawback pour le marché mexicain.
Aussi: Revevilles et Listonerias.
RICHARD, ALDIGE & Co.

MOUSSELINES brochées pour le marché mexicain, à vendre au drawback par les soussignés.
RICHARD, ALDIGE & Co.

A VENDRE par les soussignés:—Drap de billard qualité extra,
1 caisse Capsules.
RICHARD, ALDIGE & Co.

CIGARES de la Havane—11,000 Cigares de la Havane en débarquement du brick Mary Elizabeth. Le lot se compose de fins Regalias, Londres, Milares et autres marques recherchées. A vendre par
J M CABALLERO, 30 Vieille Levée
entre Douane et Bienville

SPECIALITE DES BONBONS VERMIFUGES.
Pharmacie Allemande, 40, rue Condé.

A. SAHWAB, Pharmacien, membre de l'Association des Pharmaciens de Paris,

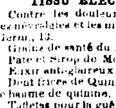

Vient de recevoir par les navire Harvest Queen, du Havre, et Trenton de Marseilles:

Le Dépôt des Médicaments patentés de Paul Gage, savoir: TISSU ELECTRO MAGNETIQUE

Contre les douleurs de Goutte, de rhumatisme, les névralgies et les migraines, etc. R de Grenelle St-Germ, 13.

Graine de santé du Dr. Frank,
Pate et Sirop de Mou de veau au lichen d'Irlande,
Elixir anti-glaireux de Guillié (P G ce-proprié.)
Dent frère de Quinine; savoir l'eau, la poudre et le baume de quinine.

Taffetas pour la guérison des cors, ognons et durillons. Papier prodophyla de Deblane, pour le même usage. Fumigateur d'Espic; pectoral dans les maladies des voies de la respiration; Capsules de Mothes, au copahu; copahu et Cubèbes, à l'huile de Ricine, à l'huile de foie de morue, avec un grand nombre d'autres médicaments patentés.

Egalement reçu par les mêmes navires: Bandages fins en maroquin, droits gauches et ombilicaux.

Tablettes de soufre, de tolu, de gingembre, calomel, ipeca, etc. Acides tartrique et citrique, cristal succinique, potassium, Nitrate d'argent cristallisé, arséniate de soude, d'ammoniaque, limaille de fer, porphyrisée et fer réduit par l'hydrogène. Beurre d'antimoine sec, bi-sulfure de carbone, Collodion photographique, racines de canne, ratanhia, orcanette, fleurs de Reine des prés, de Bourrache, de mauve blanc, éponges fines de toilette, peaux pour emplâtres, pots de pharmacies, savon de Castille, crème de tartre, à vendre à la pharmacie de A. SCHWAB,
28mars—24 40, Condé.

EN débarquement du navire Hansa, capt. Schut, venant de Bordeaux, et à vendre par les soussignés:
45 caisses fruits au jus, assortis;—20 caisses cerises à l'eau-de-vie;—15 do abricots do;—10 do prunes do;—10 do poires do;—10 do de 50,2 boites sardines à l'huile;—10 do de 100,4 do do do.
PAUL JUGE FILS & Co.
27 mars—8 27, rue St-Louis

CAFE—11e sacs café vert de St Iago, 1re qualité, en débarquement du brick Fanny, à vendre par
S. DE VISSER & Co,
27mars 26, Vieille Levée

CACAO—59 sacs en débarquement du brick Fanny, à vendre par S. DE VISSER & Co.
27mars 26, Vieille-Levée.

GINGEMBRE—9 barils en débarquement du brick Fanny, à vendre par
27mars S. DE VISSER & Co, 26 Vieille-Levée

EN débarquement des navires John Cummings et Hanna, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:
120 barriques vin bon ordinaire, 40 barriques vieux Margaux Médoc, 25 do Haut Sauterne, 40 barils du même, 10 quartaut pipes vieux cognac de Vve Brice 100 caisses fruits à l'eau de vie de Forestier, 50 caisses fruits au jus, de Teyssonneau, 36 do de 100 1/4 boîtes Sardines.
JOSEPH LANATA,
27 mars 11 Jefferson, 12 Toulouse.

GRUYERE—40 boucauts de 10 fromages, en magasin et à vendre par JOSEPH LANATA,
27 mars 11 Jefferson, 12 Toulouse

VERMOUTH—400 caisses véritable et limpide, à vendre par JOSEPH LANATA,
27 mars 11 Jefferson, 12 Toulouse

CHAMPAGNE—50 paniers champagne supérieur en débarquement du Wellington, à vendre par
JOSEPH LANATA,
27 mars 11 Jefferson, 12, Toulouse

DAMEJEANNES—1000 damejeannes de 5 gallons, 500 de 3, 500 de 2, et 1000 de 1 gallon, à vendre par JOSEPH LANATA,
27 mars 11 Jefferson, 12 Toulouse

RECEPTION DE MILLARD FILLMORE.

☞ Le comité du Conseil Commun, chargé de faire les préparatifs pour la réception de l'honorable MILLARD FILLMORE, a convenu de ce qui suit:

1o—Le Maire de la ville, accompagné du Conseil Commun, recevra M. FILLMORE au débarcadère du bateau à vapeur Robert J. Ward, au pied de la rue du Canal, où le cortège formera une escorte. Le cortège se rendra, dans l'ordre qu'indiquera le maréchal, au City Hall, où un discours sera adressé à l'hôte distingué.

2o—Le cortège se rendra ensuite à l'Hôtel St. Charles où des appartements sont préparés pour M. FILLMORE et les personnes qui l'accompagnent.

3o—Un salut sera tiré au débarcadère.

4o—Le drapeau sera arboré sur les édifices publics.

Les propriétaires d'hôtels et les capitaines de navires sont priés d'arborer leurs drapeaux le jour de la réception.

Des voitures seront mises à la disposition des étrangers distingués qui se trouveront en ville et ils seront invités à se joindre au cortège.

Les membres du barreau sont priés de faire partie du cortège.

Les Maçons, les Odd Fellows, les Pompiers et les autres sociétés sont priés de s'organiser, de s'entendre le [illegible] par le Maréchal en chef et de se joindre à la procession.

Les citoyens en général sont invités d'assister à la réception.

Le salon du Maire, au City Hall, sera mis à la disposition de M. FILLMORE afin qu'il puisse recevoir les citoyens qui voudront se présenter pendant son séjour à la Nouvelle-Orléans.

ORDRE DE LA PROCESSION.

Un Assistant-Marshal.
Escorte Militaire.
Le Grand-Marshal.
L'honorable MILLARD FILLMORE
Avec le Maire et les Recorders, en voiture découverte.
Le Comité d'Arrangements.
Le Conseil de Ville.
Un Assistant-Marshal.
Musique.
Les Vétérans de 1814—15 en voitures.
Le major général Twiggs et son état-major.
Le major général Patterson et son état-major.
Les officiers de l'Armée et de la Marine des E.-U.
Les membres du Sénat et de la Chambre.
Les Régents de l'Université de la Louisiane.
Les membres de la Faculté de l'Université.
Surintendant des Ecoles de l'Etat.
Major général John L. Lewis et son état-major.
Officiers de la milice.
Secrétaire d'Etat, Trésorier d'Etat, Auditeur des Comptes Publics, Ingénieur Civil et Arpenteur-Général.
Les Consuls Etrangers.
Les Etrangers de distinction.
Les Juges de la Cour suprême.
Avocat Général et Avocat de District.
Avocat de District et Marshal des Etats-Unis.
Les Juges de Paix.
Un Marshal.
Les Directeurs, Professeurs et Elèves des Ecoles Publiques.
Le Collecteur de la Douane, Officier Naval, Surveyor, et Maître de poste.
Le Receveur et le Régistre du Bureau des terres.
Le Surintendant et officiers de la Monnaie.
L'Annotateur des Hypothèques et le Régistre des Aliénations.
Le Clergé.
Les membres du Barreau et les Notaires.
Les Pompiers de la N. Orléans.
La Société de New-England.
Les Maçons, la Grand Loge et ses subordonnées.
Les Odd Fellows, la Grand Loge et ses subordonnées
Les Sociétés Charitables.
Les Sociétés Hibernian, St Patrick, St Andrew, Howard, Germania et de Tempérance.
Les Institutions incorporées et autres.
Les Fils de la Tempérance.
Les Capitaines et les Gardiens du port.
Les Capitaines de bateaux et navires.
Les Etrangers et les Citoyens en général.
Un Marshal.
Escorte Militaire.

Après la réception au débarcadère du steamboat, le cortège défilera par la rue du Canal jusqu'à celle de Chartres qu'elle parcourra jusqu'à la rue Ste-Anne, cette dernière rue à la rue Royale, et à celle St Charles jusqu'au City Hall; du City Hall à l'Hôtel St Charles, où des appartements sont disposés pour recevoir M. FILLMORE et sa suite.

Par ordre du comité,
P. C. WRIGHT, Chairman.

☞ Les journaux de la ville sont priés de reproduire ce qui précède.

Réception de l'Ex-Président Fillmore.

☞ L'honorable M. FILLMORE étant arrivé à la Nouvelle-Orléans, sera reçu, comme il été annoncé, ce jour à midi. Le cortège se formera dans la rue du Canal et parcourra la route indiquée dans le programme. Les sociétés et les citoyens qui désirent prendre part à la procession sont priés de se trouver sur les lieux à midi.

Par ordre du comité,
P. C. WRIGHT, président.

MARSHAL EN CHEF:
COL. R. M. MCALPIN.
ASSISTANTS MARSHALS:
John W. Andrews,
George W. Shaw,
Julian Neville,
J. J. Labatre,
Norbert Trepagnier,
Albert Fabre,
A. Talane,
Benjamin Bloomfield.

Lorsque le cortège arrivera au City Hall, M. FILLMORE adressera un discours aux citoyens de la N. Orléans.

Quartier Général—1re Division de la Milice de la Louisiane.
Ordres Spéciaux.

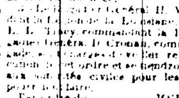

Les corps de volontaires de la Première Division, se tiendront prêts, en uniformes complets, à recevoir, demain [illegible] les honneurs qui lui sont dus, à l'honorable MILLARD FILLMORE Ex-Président des Etats Unis, qu'on attend incessamment.

2—Le [illegible] d'Artillerie se tiendra prêt à tirer un Salut National au moment de l'arrivée de M. Fillmore [illegible].

Le Brigadier Général H. W. Palfrey, commandant de la Première Brigade de Milice de la Louisiane; le Brigadier général L. L. Tracy, commandant la 1re Brigade et le Brigadier Général J. Crozat, commandant la 2me Brigade; [illegible] Ils sont respectivement à l'exécution de cet ordre et se rendront prêts à se joindre aux autorités civiles pour les préparatifs qu'elles prendront à la réception.

Par ordre de JOHN L. LEWIS,
Maj Genl Commandant.
L. L. [illegible], Inspecteur de Division. 25m

Dissolution de société.

LA société existant jusqu'à ce jour sous la raison sociale VAILLE & MORENO, est dissoute d'un commun accord à partir du 1er courant.

M. F. MORENO Jr. reste chargé de la liquidation et a droit de signer en liquidation. Il percevra du nom de la société tout ce qui concerne ses affaires.

[illegible] de cette occasion pour annoncer aux amis de l'ancienne maison et à ses amis qu'il continuera les affaires de commission et d'affaires au même emplacement, No 34 rue de la Vieille Levée.

FRANCIS MORENO Jnr.
Nlle Orléans, 1er mars 1854. 25 mars—6

EN débarquement du navire John Cummings, venant de Bordeaux:
85 barriques vin rouge bon ordinaire, à vendre par
BOYER FRERES & BENQUET & Co.
25 mars Enc. Moreau et Mandeville, 3e District

EN débarquement du brick Arkel, venant de Bordeaux:
125 barriques vin rouge bon ordinaire pour famille et à vendre par
BOYER FRERES, V. BENQUET & Co,
2 fev Encoignure Moreau et Mandeville, 3me district

EN magasin et à vendre par les soussignés—
25 barriques vieux vin rouge pour famille
100 barriques vin rouge bon ordinaire;
25 barils Haut Sauterne 1re qualité;
15 do do do 2me qualité;
25 damejeannes diverses marques vieux Jacob Brandy, Bourbon whiskey et gin de Hollande;
4 balles bouchons fins réguliers;
25,000 bouchons pointus;
5 paniers bouteilles vides;
BOYER FRERES, V. BENQUET & Co,
2 fev Encoignure Moreau et Mandeville, 3me districte

ATTENDU par le navire John Comming, venant de Bordeaux et à vendre par les soussignés—
80 barriques vin rouge bon ordinaire.
BOYER FRERES, V. BENQUET & Co,
2 fev Encoignure Moreau et Mandeville, 3e Dist

EN débarquement du navire Louisa Bliss, venant de Bordeaux:
350 barriques vin rouge, bon pour familles, et à vendre par
BOYER FRERES, V BENQUET & Co,
4 jan enc Moreau et Mandeville

Bottes, Souliers et Chapeaux.

LES soussignés ont en magasin un assortiment complet de ces articles, convenant aux marchands de la ville et de la campagne, et qu'ils vendront à bas prix et à des conditions libérales.
J. HOBBS & Co.
25 mars 12 et 14, rue de la Douane

EN débarquement du navire américain John Cumming, capitaine Adams, venant de Bordeaux et à vendre par les soussignés—
50 barriques vin rouge.
PAUL JUGE FILS & Co.,
25 mars—6t 27, rue St-Louis

A VENDRE à livrer à l'arrivée du brick New-World, de Cadix:
460 quarts vin d'Oporto; 200 do du Burgundy;
30 quarts vin de Madère; 30 octaves do do;
90 quarts vin de Xérès; 100 octaves do;
316 boîtes huile d'olive; 406 barils d'olives;
12 caisses savon de Castille; 45 balles bouchons, par P. LONGIS & GRATIAA,
25 mars 20, rue de la Douane

PORT ET BURGUNDY PORT—A livrer à l'arrivée du brick New-World, attendu journellement de Cadix:
800 quarts de pipes de vin de Port et Burgundy Port, Crown Brand.
A vendre par P. LONGIS & GRATIAA
20 ms 20 rue de la Douane

EN magasin et à vendre par les soussignés:
2,0 barriques vin rouge Montferrand, St-Julien;
700 caisses vin rouge diverses marques;
50 barils vin blanc Sauterne;
200 caisses do do;
200 paniers champagne;
500 quarts de Porto diverses marques;
100 do vin de Xeres;
150 octaves do do;
100 fûts cognac marques Coq & Larronde;
80 quarts madère de Marseille;
30 do do supérieur;
200 paniers guignolet d'Angers;
25 paniers vinaigre;
150 fruits assortis, au jus;
100 do fraises au jus;
100 do prunes d'Ente en paubane;
Un assortiment de conserves, telles que cèpes à l'huile, pâtés truffés, etc.
P LONGIS & GRATIAA,
20ms 20 rue de la Douane

EN débarquement du navire John Cummings, de Bordeaux—
313 caisses vin rouge, 4 barriques do do
4 demi vin rouge, 102 caisses vin blanc.
55 do prunes d'Ente.
40 do do communes.
20 balles bouchons pointus.
3 do do damejeanne.
A vendre par P. LONGIS & GRATIAA,
24mars 20, rue de la Douane

EN magasin et à vendre par les soussignés:
325 barriques bon vin rouge ordinaire,
40 barriques vieux vin pour familles,
20 barils vin blanc,
75 caisses do do rouge,
20 do Muscat de Frontignan, 40 do Vermouth,
20 do eau de fleurs d'orangers, 35 pan. bouteilles
40 caisses (1 grosse chaque) bouteilles à madère et porto, 3000 damejeannes de 1, 2, 3 et 5 gallons,
25 quarts Cognac, de différentes marques.
PAUL JUGE FILS & Co.
27 mars 27, rue St-Louis

BOUCHONS—30 balles de 15 milliers chaque bouchons pour bouteilles eaux minérales, bierre, sirop, 5 balles de 15,000 chaque, bouchons pointus, 10 do de 5000 chaque bouchons à damejeannes, 1 balle de 3000 bouchons pour fiole, 3 do de 3000 do pour vin rouge, &c., à vendre par PAUL JUGE FILS & Co
27 mars 27, rue St Louis

AGENCE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE L'ETAT SUR LA VIE—
Worcester, Mass.

JOHN DAVIS, Président. Samuel Conway, secrétaire. } Capital comptant accumulé: $650,000

ET

La Compagnie d'Assurance des Marchands sur les Incendies, New-York.

Chas. B. O. Ostrahd, président. James Barker, secrétaire. } Capital: $200,000

En ma qualité d'Agent de ces deux Compagnies dont le capital est de $650,000, je suis prêt à assurer les maisons, les marchandises, les meubles, les vaisseaux dans le port et leur chargement, et à émettre des polices d'assurance sur la vie des blancs et des esclaves. Le montant des pertes sera promptement payé à ce bureau.

JAMES C. HARRISON, Agent,
26jan—1an Bureau No 47, Exchange Place.

Banque des Citoyens de la Louisiane.
27 mars 1854.

LES actionnaires sur hypothèque et sur actions payées, sont invités à passer à la Banque pour y prendre connaissance d'un acte relatif à l'institution, passé à la dernière session de la Législature et enregistrer leur vote pour ou contre l'acceptation dudit acte conformément à sa 5me section.
27mars—12 EUG. ROUSSEAU, Caissier.

NOUVEAU MAGASIN DE GROS.

AUGUSTE GIRARD a l'honneur d'informer les marchands de la ville et de la campagne qu'il est sur son départ pour France, il vendra ses marchandises à des prix très modérés à des conditions libérales.

Broderie, lingerie en tout genre.

Bandes brodées, jupons do, manches do, robes de baptême do, layette de 50 et 60 pièces do, dentelle de soie et coton, rubans, soieries, coutil, damas, drap d'été, chemises en toile, coton et en couleur, parapluie ou, deuil-parapluie do, ombrelles, chapeaux de paille pour dames, fillettes, hommes et garçons, gants chevreaux blancs et couleurs claires, mouchoirs batiste brodés, fleurs artificielles et une grande variété d'articles de Paris reçus par les derniers arrivages du Havre. S'adresser rue Bienville, No 9, au premier, entre Chartres et Vieille-Levée.
27 mars—1m

HABILLEMENS CONFECTIONNES.
GODCHAUX FRERES.
107 ET 109 RUE DE LA VIEILLE LEVEE,

REÇU par les steamers Star of the South et Empire City et par le steamer Africa (via New-York) et le navire Essex, du Havre, à vendre aux prix les plus réduits:

300 Levites et Paletots alpaca,
2500 do do drap F. Sonlé,
2500 do do Mérinos français,
1400 Paletots pour office, cachemirette noir et couleur
1000 Levites nankin et toile nouveaux dessins.

Gilets.

500 Gilets Mérinos français,
500 do Alpaca à tous prix,
400 do piqué fantaisie dessins riches droits,
250 do do do do croisés,
1000 do do do au choix à $1 75.
200 do do do blancs droits et croisés.

Pantalons.

5000 paires Pantalons coutil de sainte-mants,
2000 do do do Nouveautés,
200 do do do au choix à $1 75.
Tous les coutils ont été décatis en fabrique.
3000 paires Pantalons mérinos tous prix.

Chemises.

150 douzaines chemises couleur bas prix.
150 do do coul. fantaisie et dessins nouveaux
200 do do blanches Madapolam toutes devants
100 do do do do do
50 do do do toile et devants de toile.

Un supplément.

Assortiment de [illegible] complet, consistant en Chapeaux feutre, soie, paille d'Italie, Panama, Campêche, &c &c Casquettes tous genres, Cravates, Cols et mouchoirs.

ARTICLES DE VOYAGE. 25 mars

AVIS.

Madame DUVAL a l'honneur de prévenir les dames de la ville qu'elle ouvrira JEUDI, 6 avril prochain, en encoignure Royale et Conti, ancienne maison Etepnod, un joli choix d'articles de printemps consistant en chapeaux de paille et crin, fantaisies, grandes nouveautés, rubans et fleurs assorties, pelisses et mantelets mousseline, dentelles et taffetas. Un joli assortiment de cols et de manches, bandes anglaises, mouchoirs, ombrelles, batiste imprimée, éventails batiste et satin.

Elle sollicite la faveur des dames de la Nouvelle-Orléans. 25 mars—15

OUVERTURE DE PRINTEMPS.
F. FRYER & Co,
Rue de Chartres, No 51.

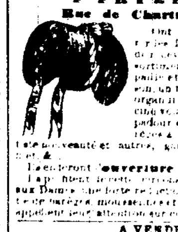

Ont l'honneur de prévenir les Dames qu'ils viennent de recevoir un magnifique assortiment de chapeaux de paille et de rubans de la saison, un très joli choix de robes organdi imprimé à trois et cinq volants toute Perse Pompadour et fantaisie, robes batiste à volants, éventails haute nouveauté et autres, gants de soie, mitaines, etc. &c.

Le dernier ouverture le 24 mars.

Ils profitent de cette circonstance pour annoncer aux Dames une forte réduction de prix sur une partie de barèges, mousselines et jaconats imprimées, et appellent leur attention sur ces articles. 24 mars

A VENDRE.

UNE MACHINE A VAPEUR, ayant [illegible] de force de [illegible] de diamètre et [illegible] pied [illegible] [illegible] quart de force, [illegible] [illegible] pour travailler.

Cinquante à vingt pompe à vide, deux chaudières à double fond et une chaudière à évaporation. Le tout entièrement neuf et pouvant être vu à la sucrerie des soussignés.

S'adresser à W. & D. URQUHART,
ou à ROBERT FERGUSSON,
Encoignure des rues Richard et Nouvelle-Levée.

EN débarquement du navire Wm [illegible], venant du Havre—
200 damejeannes de 5 gallons
100 do 3 do
100 do 2 do
200 do 1 do
A vendre par J B PREAU & Co,
25mars 31 et 33, Gravier

EN débarquement du navire John Cummings, de Bordeaux—
[illegible] caisses vin rouge St Julien, [illegible]
[illegible] paniers de [illegible] J. Dupuy, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co
25 mars 17 & [illegible] rue St Louis

A Vendre

UNE NEGRESSE, âgée d'environ 30 ans, parlant [illegible] recommandée, bonne cuisinière, parfaite blanchisseuse.
S'adresser rue de la Douane, No 85. 25mars—

EN débarquement du navire Hansa, venant de Bordeaux—
40 barriques vin rouge St Julien Médoc.
45 caisses vin blanc Haut Sauterne, à vendre par
X LAMBERT,
25me N. 62, rue Toulouse

432 caisses 125 vin rouge St-Estèphe Lyquem
65 do do do très vieux,
25 do do do do Condat
5 quarts pipes cognac Godemburg 1850,
5 demi do do do do
5 do do do do 1855,
6 demi-barriques vin rouge très vieux Ch. Lafitte
[illegible] vinaigre blanc,
[illegible] bouchons en sacs de 500,
[illegible] bouchons à damejeannes,
En débarquement du navire Océan, de Bordeaux, et à vendre par V & E MAIGNAN,
24mars 85 et 87 rue St Louis

324 caisses 12 vin rouge St Estèphe, [illegible]
270 do do vin rouge St Estèphe do
[illegible] quarts cognac de pur St Georges, Rochelle,
[illegible] do do do [illegible]
[illegible] arrivés par le navire John Cummings, de Bordeaux, et à vendre par V & E MAIGNAN,
24 ms 85 et 87 rue St Louis

CHAMPAGNE & PATES—5 caisses champagne [illegible] 100 caisses pâtés truffés en terrines [illegible] en débarquement du navire John Cummings, venant de Bordeaux et à vendre par
J. B. PREAU & Co,
24 mars 31 & 33 rue Gravier

VIN ROUGE—250 caisses Pouillac, St Estèphe, en débarquement du navire John Cummings, venant de Bordeaux et à vendre par
J. B. PREAU & Co,
24mars 31 & 33, rue Gravier.

EAU DE VIE—10 quarts eau de vie Samac, Rochelle, 10 quarts Cognac de do, en débarquement du navire John Cummings, venant de Bordeaux et à vendre par J. B. PREAU & Co,
24mars 31 & 33, rue Gravier.

A VENDRE—Plusieurs belles maisons dans le deuxième district, convenant à des familles nombreuses. S'adresser à
GEO. GOTTSCHALK,
22ms No 95, rue de la Commune

A VENDRE—12 demi-arpents de terre à la Pointe Chrétien, environ trois milles de Mississippi City. S'adresser à GEO. GOTTSCHALK,
22ms No 95, rue de la Commune

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Océans, venant de Bordeaux:
12 barriques vin blanc Haut H. Sauterne;
25 do vin rouge St-Julien;
200 do do Pauillac;
100 caisses vin blanc Haut Sauterne;
200 do vin rouge Cantenac;
200 do do St Julien;
200 do do Léoville;
110 do do Pauillac;
90 barils vin blanc Haut Sauterne
3000 demi-boites sardines à l'huile;
1000 quarts do do
CHARLES CAVAROC,
21mars—6t 30, rue Bienville

RAISINS VERTS—50 barillets de raisins verts en bon état, à vendre par
O VALETON & Co,
21mars 25, rue Tchoupitoulas

BISCUITS CRACKNELL—1000 boîtes en terrine, à vendre par O. VALETON & Co,
21mars 25, Tchoupitoulas

FROMAGE DE GRUYERE—30 meules fromage gruyère, premier choix, à vendre par
O. VALETON & CO,
21mars 25, Tchoupitoulas

FROMAGE ANGLAIS—50 fromages anglais très supérieur de 10 livres chaque, à vendre par
O VALETON & Co.,
21mars 25, rue Tchoupitoulas

GELEE DE GOUYAVE—20 caisses de 12 douzaines petites boîtes gelée et pâte, à vendre par
O. VALETON & Co,
21mars 25, Tchoupitoulas

Propriété à louer ou à vendre.

Une belle maison en briques et à étage convenable à une grande famille, belle cour, jardin et écurie, située rue de l'Hopital, entre Dauphine et Bourgogne, occupée ci devant par le juge Gilbert Leonard. Elle vient d'être réparée à neuf.

Pour les conditions, s'adresser à Joseph Clark, rue des Champs-Elysées, No 15, ou à
H. J. DOMINGON.
20 mars Passage de la Bourse No 120

35 CAISSES de 100 demi-boites sardines à l'huile, marque A. Gillet;
15 caisses de 200 quarts de boîtes sardines à l'huile même marque, en débarquement du navire Essex, du Havre, et à vendre par
V & E MAIGNAN.
20 mars 85 et 87, rue St Louis

ABSYNTHE—100 caisses de la marque Yersin et Lecoultre, en douane et à vendre par
SOSTHENE THOMAS.
20ms 29 rue Natchez

CHAMPAGNE—400 paniers de diverses marques attendu journellement par le navire John Spear, et à vendre par SOSTHENE THOMAS,
20 mars 29 rue Natchez

MARBURG & FORSTER.

DRY GOODS. 44, Rue Bienville, Encoignure Chartres, VIENNENT de recevoir par les navires Elvira Owen, Marcia C. Day et Harvest Queen, du Havre, et offrent AUX ACHETEURS DE LA VILLE ET DE LA CAMPAGNE, à des prix et conditions très avantageux:

Coutil fil, piqué pour gilets,
Barèges unis, couleurs, à voile, pr robe et imprimé;
Rubans taffetas écossais, à bords façonnés et noirs unis;
Rubans satin unis couleurs et façonnés;
Gants filets et égyptiens, mitaines et gants satin;
Tulle blanc et couleurs, voilettes tulle brodé noire et blanche;
Bandes dentelles, pointes et châle imitation dentelles,
Gros de Naples couleurs, grande largeur pr mantille;
Gros brillant et Gros de Naples couleurs pr capottes;
Fleurs artificielles, Crêpe de Lyon assortis;
Ombrelles et marquises tout-à-fait nouveau genre;
Parapluies et demi parapluies en soie noire et coul.
Robes en barèges de soie à volants et broché;
Gros du Rhin noir en toutes qualités et largeurs;
Poult de soie pour mantilles;
Sergé et satin de Chine pour doublure; satinets;
Ginghams dans toutes les qualités et largeurs;
Mouchoirs Madras, qualité supérieure et ordinaire;
Mouchoirs palliacas glacés;
Mousselines unies blanches, dans toutes les qualités;
Mousselines damassées, carreaux brochés et à carr.
Mousselines brodés à ramages, fleurs et 1000 poir;
Mousselines robes à volants;
Organdis meubles laccards;
Rideaux brodés sur mousselines;
Cotonade, bas et demi-bas;
Chemises blanches et couleurs;
Chapeaux de paille.
Fusils. 27mars

Tapis, Nattes, Toiles Cirées,
23, rue de Chartres.

TAPISSERIES de velours, anglaises, américaines et de Bruxelles, tapis trois plis, de Bruxelles, Ingrain et de Venise, tapis à miettes, en laine et en toile; stores; tapis pour tables et pianos; baguettes d'escalier; étoffes de crin, descentes de lit, nattes, &c. Nattes 4/4, 5/4 et 6/4, blanc, à carreaux et de fantaisie. Toile cirée large de 24 pieds, coupée d'après la grandeur des appartements.

Le tout au plus bas prix du marché.
27 mars A. BROUSSEAU & Co

AVIS.

NOUS avons l'honneur de prévenir nos amis et le public en général que notre sieur LION part pour l'Europe sous peu de jours, se chargeant de toutes Commissions qui pourront lui être confiées soit pour le Nord des Etats-Unis, l'Angleterre, la France, la Belgique et l'Allemagne.

Messieurs les marchands trouveront un grand avantage en nous transmettant leurs ordres, nos conditions étant très libérales.

LION & PINSARD,
21ms—15 66 et 68 rue Royale, enc. Bienville

Bureau de la Compagnie de Dessèchement de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle Orléans, 21 mars 1854.

AVIS est donné aux personnes possédant des terres comprises dans la section No 2, bornée en face par la rue Claiborne, St Marc et Magnolia, au Nord par le canal de la Banque du Canal, au Sud par le canal Carondelet et dans le fond par le coteau de la Métairie, à partir du Bayou St Jean jusqu'à l'endroit où le Coteau est traversé par le canal de la Banque du Canal, que le tableau et les comptes amendés enregistrés par la Compagnie de Dessèchement, le 24 du mois dernier, dans la Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans, a été confirmé et homologué le 20 du courant par la dite Troisième Cour de District, et ce décret d'homologation ordonne et adjuge que la dite Compagnie de Dessèchement recouvrera des propriétaires qui se sont opposés au premier tableau et compte de la Compagnie, trois mils et les soixante-quatre millièmes cinquante-sept centièmes partie d'un mill (3. 64/57 mils) par pied carré de superficie, avec des intérêts d'intérêt par an à partir du 29 janvier 1851; trois pieds carrés de superficie des terres hautes, et d'après le coteau de la Métairie, d'après le plan tracé par M. d'Hémécourt et enregistré. Cette mesure équivaut à un pied carré.

Avis est donné que dans le cas où les propriétaires n'auraient pas réglé avec la Compagnie dans les trente jours qui suivront la publication de cet avis, conformément à la 5me et 6me sections de l'acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, approuvé le 20 mars 1839, et intitulé: "Acte pour amender l'acte intitulé: "Acte pour pourvoir au dessèchement des terres marécageuses situées entre la ville de la Nlle Orléans, les faubourgs incorporés et le lac Pontchartrain, approuvé le 19 mars 1835,"

La dite compagnie procédera, conformément à la 7me section du dit acte du 20 mars 1839 par un ordre de saisie et devente contre les propriétés pour lesquelles aucun règlement n'aura été effectué, comme il est dit ci-dessus.

HENRY A. HOFFMEYER
23 mars—au 1er av Secrétaire.

AVIS.

LES soussignés, avocats, ont formé une société.
BENJAMIN, MICOU & FINNEY.
23ms—1m E. A. BRADFORD.

ON DEMANDE deux demoiselles de magasin parlant le français et l'anglais, pour la vente dans un salon de modes; aussi deux monteuses très entendues. S'adresser à
D. P. SCANLAN & Co,
23 mars 12, rue de Chartres

AUX PHARMACIENS ET DROGUISTES.
F. F. HENRIQUEZ,

COMMISSIONNAIRE de la maison Menier & Cie, [illegible] l'honneur [illegible] de partir pour [illegible] de France [illegible] drogueries et pharmacie de [illegible] Henriquez [illegible] présente [illegible] des marchandises [illegible] S'adresser pour [illegible] rue Royale [illegible] 3 heures. P. M 17 mars—29

AVIS

LE soussigné devant partir [illegible] sous peu, prie [illegible] de bien vouloir [illegible] d'avant son départ [illegible] leurs comptes [illegible] personnes qui [illegible] au porteur.
F. F. HENRIQUEZ,
Chez F. Talamon, rue Royale, No [illegible] 3 heures P. M

M. HENRIQUEZ partant pour France, M. PIERRE SENAT a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il prend la suite [illegible] des affaires [illegible] avec les principales maisons du Nord [illegible] M. Henriquez, en France, lequel [illegible] constamment son assortiment de [illegible] les prix [illegible] Il [illegible] de parfums [illegible] des grands connaisseurs [illegible] ses [illegible] de la [illegible] en France qu'il [illegible] des préparations [illegible] ordonnances de MM. les médecins.

D. BEAUVALET, 5, rue de Chartres.

PREVIENT les dames qu'il vient d'ouvrir le dépôt de son [illegible] pour Paris et vendra, à commencer du 27 mars jusqu'à la levée, à des prix très réduits, les articles suivants: Rubans, fleurs, blondes, tulles, dentelles, voilettes, ombrelles, passementeries, parures, etc, rubans velours très agréable et chapeaux de paille. Le vente sera close à l'époque de son départ.
16mars—1m D. BEAUVALET.

LE soussigné offre à vendre à des prix très réduits, afin de [illegible] d'une [illegible] de bonnes [illegible] par le [illegible] du Havre:
[illegible] mousselines et brodés, [illegible]
Batiste pour robes, do rose et vert,
Coutils fil et coton fil pour pantalons;
Bottes [illegible] et [illegible] à volants,
[illegible] à volants;
[illegible] dentelles; [illegible]
Cravates [illegible]
Chapeaux de paille [illegible]
Dentelles [illegible]
[illegible]
RICHARD, ALDIGE & Co.

VENTE [illegible] en débarquement du navire [illegible] du Havre:
25 de Beaune, [illegible]
[illegible]
[illegible] Corbin de 1846 Romanée Conti, Nuits, Hermitage.
[illegible] Muscat Frontignan, Madère et Malaga,
[illegible] caisses [illegible] et à [illegible]
A vendre par MAILLOT & CONARD,
[illegible]

CIGARES—[illegible] de la Havane des marques célèbres suivantes: Nueva Empresa, Mariposa, Rio Hondo, Intimidad, Cabanas, Cabaña Martinez Ybor, Sol, Habana, [illegible] en magasin et à vendre par
LAB[illegible] & N[illegible]
[illegible]

—4 RUE GRAVIER—

Cigares de la Havane. Cigares de la Havane

D. Bornio Jr.

RUE GRAVIER. 4 RUE GRAVIER.

Partagas,
Cabanas,
Perfeccion,
Intimidad,
El Sol,
El Aseo
Martinez Ybor.

Un assortiment de toutes marques de CIGARES, de toutes dimensions et des qualités [illegible] et marques [illegible] [illegible] [illegible] la campagne, [illegible] la vente [illegible] avant [illegible] de la Havane.

☞ Les cigares sont garantis véritables importés de la Havane.

☞ [illegible] [illegible] 24 mars—30

EN débarquement du navire Océans, venant de Bordeaux:
119 barriques vin rouge St Estèphe;
[illegible] paniers bouteilles vin fin [illegible];
[illegible] paniers anisette superfine;
25 caisses fruits à l'eau de vie;
25 do fruits au jus de Toys Lineau;
10 do do Malineau;
10 do do cornichons et gelées;
20 do olives farcies;
20 1/2 do pâtés truffés;
20 1/2 do Lamproies à la bordelaise;
20 1/2 do Terrines truffées;
15 1/4 do truffes pures;
25 caisses moutarde de Louit;
10 do mastic à bouteilles, à vendre par
FERROS FRERES,
24mars 247 & 249, rue Royale, enc. Dumaine

JOHN WARRIN,
No 48, Maiden Lane,
NEW-YORK,

FABRICANT et importateur des célèbres aiguilles de J. WARRIN, comprenant aiguilles à pointe fine—aiguilles à pointes légèrement arrondies—aiguilles à pointes émoussées—aiguilles pour modistes—aiguilles pour gantiers—aiguilles pour arcons—aiguilles pour gants—aiguilles pour colliers—aiguilles à la chenille—aiguilles pour filets—aiguilles pour chirurgiens—aiguilles pour le crochet et toutes sortes d'aiguilles. Par suite de nombreuses contrefaçons des véritables aiguilles de Warrin, l'avis suivant a été publié:

AVIS—La grande approbation dont jouissent dans le public, depuis plus de vingt ans, les aiguilles de J. Warrin, a engagé certains vendeurs sans probité à contrefaire ses étiquettes, et à les appliquer sur des aiguilles de qualité inférieure et de bas prix. Ces fausses étiquettes imitent les véritables dans l'apparence générale; on y lit "Manufactured for J. Warren Raddich," tandis que les véritables portent les mots "Manufactured by" et non pas for J. Warrin Redditch." Le vrai nom du fabricant s'écrivant "Warrin" et non "Warren" avec un "i" au lieu d'un "e." Outre l'étiquette dorée, les enveloppes des véritables aiguilles de Warrin portent, sur le court pli, une petite et jaune verte, avec les mots "Manufactured and warranted by J. Warrin, Eagle Mills, Redditch." J. W. ne met son nom qu'à des aiguilles de la première qualité d'acier à ressort.

MM. les marchands sont avertis de ne pas vendre d'aiguilles faites en contrefaçon des marques commerciales du soussigné.

☞ J. Warrin ne fabrique que des aiguilles de première qualité. Les aiguilles de seconde qualité qui sont offertes à bas prix sont des contrefaçons.

Les véritables aiguilles de Warrin sont à vendre par la plupart des marchands connus de la Nouvelle-Orléans. 1ermars—40

LAC PONTCHARTRAIN.

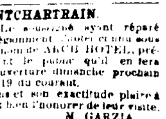

Le soussigné ayant réparé élégamment l'hôtel connu sous le nom de ARCH HOTEL, prévient le public qu'il en fera l'ouverture dimanche prochain le 19 du courant.

Il espère par ses soins et son exactitude plaire à tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur visite.
17mars M. GARZIA.

$10 de récompense.

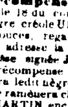

PARTI marron le 18 du courant, de chez le soussigné, le nègre créole URSIN, taille de 5 pieds 10 ou 11 pouces, regardant en dessous lorsqu'on lui adresse la parole, figure très pâlotte, ayant une passe signée Joseph Martin mais qui est nulle. La récompense ci dessus sera donnée à quiconque logera ledit nègre dans une des geoles de cette ville ou le ramènera chez
JOSEPH MARTIN, enc. Marigny et St
24 mars—6 Jean Baptiste, 3me district

Magnétisme.

Mme ALLUARD, SOMNAMBULE d'une lucidité reconnue,

Spécialement pour les maladies,

A l'honneur de prévenir le public qu'elle donne chez elle, RUE BOURBON, 335 entre Ursulines et Hôpital, en ville, des Consultations sur toutes les maladies, de 10 heures à 3 heures.

M. Allüard garantit qu'il est le seul professeur de magnétisme qui possède, jusqu'à ce jour, un phénomène développé à un si haut degré; il offre de le démontrer en séance publique le mardi et le samedi de chaque semaine, à son domicile, à 7 heures du soir, dans une séance de

VISION.

Malgré l'occlusion la plus parfaite des yeux, la somnambule nommera, à distance, tout ce qui lui sera présenté.

Le mercredi et le vendredi, séance spéciale pour les personnes de couleur.

PRIX D'ENTREE: 50 cts.

M. Alluard reçoit tous les jours de 10 heures à 3 heures, excepté le dimanche. 11ms—1 a, 4 ps

GALERIE DAGUERREOTYPE
de MOISSENET,

No 1, rue du Canal, encoignure Canal.

LES personnes qui désireraient faire leur portraits au daguerréotype sont invitées à visiter la galerie MOISSENET; elles pourront se convaincre alors par elles-mêmes de la valeur des daguerréotypes de cette maison. A l'aide d'un procédé de son invention, et d'une longue expérience en photographie, M. Moissenet obtient des résultats que les autres artistes ont vainement recherchés jusqu'à ce jour; la ressemblance parfaite, les teintes douces et vigoureuses et l'animation des traits.

FORMES ET POTS pour raffinerie de sucre;
2000 formes à sucre partie en bois, partie en terre;
2000 pots à sucre en terre;
Installation pour recevoir les formes;
Gouttières pour sirop;
Divers autres objets de raffinerie.
A vendre par FRED. LOISON,
26 janv 94, rue de la Douane.

[illegible]
Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans des Opelousas et de l'Ouest.

A dater de dimanche, 19 du courant, les [illegible] [illegible] aux passagers partiront comme suit:

DIMANCHES.
Départ du [illegible] d'Alger à 7 et 11 heures, du matin et [illegible] heures de l'après-midi.
Le départ de l'extrémité du chemin à 9 heures du matin et 1 et 5 heures de l'après-midi.
MARDIS ET JEUDIS.
Ils partiront d'Alger à 7 heures du matin et 3 heures de l'après midi.
Ils partiront de l'extrémité du chemin à 10 heures du matin et 5 heures de l'après-midi.
Les traits de l'aulne ligne partent un quart d'heure après ceux d'Alger.
Les ferrys des premier et deuxième districts partiront de la ville pour le débarcadère respectif à Alger, une demi heure avant le départ des trains.
Le ferry du troisième district partira un quart d'heure avant l'arrivée des trains.
Prix: 50 cents pour aller et autant pour revenir
15mr—1☞ BENJ. F. FLANDERS, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans des Opelousas et de l'Ouest—Encoignure Bienville et Passage de la Bourse.

Nlle Orléans, 1er février [illegible].

UN versement (le [illegible]) de [illegible] pour cent du capital de cette Compagnie sera dû et devra être fait à ce bureau lundi, 3 avril prochain.

A l'assemblée qui a eu lieu le 24 janvier 1853 les actionnaires ont fixé les époques suivantes pour la balance des versements, savoir: le premier lundi d'avril et le premier lundi de septembre 1854, le premier lundi de janvier 1855 chaque versement de dix pour cent et un versement de cinq pour cent le premier lundi d'avril 1855 ce versement est le dernier.

Avis est donné aux actionnaires qui ont commencé à soie [illegible] de la Direction il sera accordé un escompte de [illegible] pour cent par an à tous ceux qui feront, avant les époques fixées ci-dessus, les versements ci-dessus [illegible].

Par ordre de la Direction,
BENJ. F. FLANDERS,
28fv—1m Secrétaire.

Compagnie du Grand chemin de fer de la Nlle Orléans, de Jackson et du Nord.

AVIS est donné [illegible] [illegible] versement [illegible] [illegible] au trésorier de la Compagnie [illegible] LUNDI 10 avril 1854 [illegible].
Par ordre de la direction
24 mars—au 10av JOHN CALHOUN, Secrétaire

MARIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS, [illegible] mars 1854—En vertu d'une résolution du [illegible] Conseil municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, approuvée le 1 mars 1854, avis est [illegible] [illegible] [illegible] de [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].
Bureau—30 A. D. CROSSMAN, Maire.

CHROMO D'UROPHANE SICATIF BRILLANT SECHANT EN DEUX HEURES

DEPUIS que [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

Les personnes [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] prix de [illegible].

BRODERIES IMPRIMEES, etc.

F. de PERCEVAL, N. 652, Broadway, New-York, seul breveté pour broderies imprimées, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

Dépôt des manufactures
[illegible]

Châles, Echarpes, Pèlerines, Berthes, Voilettes, Manches, Voiles, Mouchoirs, &c. &c.

JULES DELCROIX,
BROADWAY,
New-York.

A VENDRE.

UNE [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] M. MEHRNS [illegible].

GUANO
Nouveau Tarif des prix.
INVARIABLEMENT COMPTANT.

Pour des [illegible] tonneaux [illegible] livre.
De [illegible] [illegible]
De [illegible] [illegible]
De [illegible] [illegible]
De [illegible] [illegible]
De [illegible] [illegible]
[illegible]
CASTILLO & LARRISA,
[illegible]

F. PROIDEVAUX,

45, rue de Chartres, au-dessus de Barrand.

A solder, avant départ, et au comptant

TOUTES [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].
Toutes dentelle de coton [illegible]
Voilettes [illegible] [illegible]

ABSINTHE—7 caisses absinthe de [illegible] Berger, en débarquement du navire Monarque [illegible] du Havre. A vendre par J. B. PREAU & CO.
[illegible] 31 et 33 rue Gravier

Mme BARON, ACCOUCHEUSE, reçue par la Faculté de Paris, et ayant obtenu un premier prix, a l'honneur de prévenir les dames qu'elle demeure à la Nouvelle-Orléans. Une expérience de plusieurs années et les certificats les plus honorables de l'Ecole où elle a puisé son instruction [illegible]. Elle donnera ses consultations pour les maladies de femmes et des enfants, de 1 à 3 heures, à son domicile, No 149 rue Royale, entre St-Louis et Toulouse. Références MM. les Drs. Lambert et Beugnot.
1 fév—3m

A LOUER.

Maison de résidence, à étage au premier et au rez de chaussée dans le Passage de la Bourse, entre Bienville et Conti, et ayant occupé par M. Bernard Phelps, actuellement. S'adresser à
M. MUSSON,
24 mars—☞ 5 rue Carondelet

A LOUER.

Une jolie résidence située rue Bienville, 109, entre Bourbon et Dauphine. Possession immédiate à la fin du mois.
S'adresser sur les lieux. 17 m—☞

☞ ON DEMANDE—Une GOELETTE à peu d'eau pour transporter de Biloxi à [illegible] ou trois voyages [illegible] [illegible]. S'adresser à JUAN Y [illegible] NA,
14ms 47, rue Bienville.

PHARMACIE—VENTE EN GROS.
Médicaments, produits chimiques, parfumerie, Remèdes d'habitations.
Instruments de chirurgie.
Medecines patentees

UN [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].
Pharmacie et dépôt de produits chimiques de SYMES,
Rue du Canal, encoignure Carondelet,
21mars—1m Nouvelle Orléans, Louisiane

Sangsues de la Hongrie et de la Suède

NOUS venons de recevoir d'excellentes sangsues de la Hongrie et de la Suède. Nous les vendons en gros ou en détail, au plus bas prix du marché.
Pharmacie et dépôt de produits chimiques de SYMES, Nos 91 et 93, rue du Canal,
26 mars encoignure Carondelet

Réduction du prix du Coke.
Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.

14 mars 1854.

A PARTIR de cette date, le prix du Coke sera de [illegible] le baril.
14mars—1m S. O. J. TISDALE, Trésorier

500 POUR CENT D'ECONOMIE.
Plus de Tapis, plus de Nattes et plus de Frotteurs.
CHROMO DUROPHANE,
Pour la mise en couleur des appartemens en toutes nuances—Sicatif brillant
Séchant en 2 heures,—Dépôt général à [illegible] son Viard, Chimiste et Inventeur,
Rue St Martin, à Paris.

CE produit qui a déjà obtenu de si grands succès en France [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] de [illegible] [illegible] [illegible] de donner à la Nouvelle Orléans [illegible] [illegible] la vente de cette précieuse découverte si indispensable dans ce pays et partout dans la saison où nous entrons.

Pour éviter toute contrefaçon chaque pot de Chromo Durophane sera goudronné et portera la signature des agents à la Nouvelle Orléans et une étiquette indiquant la manière dont il faut s'en servir.

NOTA.—Avec une livre de Chromo Durophane l'on peut mettre une vaste pièce à deux couches, soit pour une chambre de quatre par [illegible], car le Chromo Durophane ne se vend qu'à 40 cents la livre chez les dépositaires, No. 84, rue de Chartres, à la manufacture de parfumerie de Poncelet & Bénédicks. Les [illegible] [illegible] sont attachés à l'établissement pour [illegible] en couleur à raison de 60 cents la [illegible]. Il est à remarquer que plus les appartements sont lavés, plus ils sont brillants. Il sera fait une remise aux personnes qui achèteront en gros le Chromo-Durophane.
14 mars—30

FUSILS! FUSILS!

2 CAISSES fusils à deux coups, des manufactures anglaises, à vendre en gros ou en détail par
URIAH A. POLLARD & Co.
6 fév 70, Canal près Chartres.

Cent piastres de récompense.

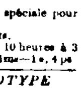

PARTI marron le 15 du courant, de chez le soussigné, le griffe JESSE, âgé de 30 ans, taille de 5 pieds 7 pouces, pesant environ 160 livres, les cheveux crépus [illegible]. Il porte la [illegible] qu'il est parti, une barbe épaisse qu'il a probablement fait disparaître; il parle l'anglais et le français. On le connaît très bien, sa femme et sa fille demeurent dans le premier district, où il avait auparavant déposé de beaux habits de drap noir, à l'aide desquels il se fera peut être passer pour libre. Les capitaines de bateaux à vapeur et de navires sont prévenus de ne pas le recevoir sous peine d'être poursuivis. LEFEBVRE & Co, boulangers,
27mars—6 140 rue Philippa

EN débarquement du navire Louisa Bliss, venant de Bordeaux:
60 barriques vin rouge, à vendre par
7 jan A. CARRIERE, 25, Vieille Levée

Chapeaux—Actuellement en débarquement des navires Atlantic et Creole, de New-York, un assortiment complet de chapeaux en soie, fourrures et laine, ainsi que des chapeaux noirs et bruns, de divers genres et qualités, convenables au début de la campagne et de la ville, à vendre par
G. W. DUNBAR,
13 fv 5, rue des Magasins